

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

ANNE SEVERIN.

A LADY GEORGIANA FULLERTON.

(Suite.)

XII

Le jour où Charlotte parut en blanc costume de mariée, bien que d'une pâleur extrême, elle était calme et sereine : et cependant, au début de cette journée, un déchirant et tendre souvenir, réveillé avec ardeur dans ce cœur de vingt ans, eût fait chanceler son courage, si quelques paroles, dites avec une compatissante autorité par l'abbé Gabriel, ne l'eussent ranimé. Deux heures après, lorsqu'elle reçut de sa main la bénédiction nuptiale, la prière lui avait rendu la fermeté et la paix.

Au retour de l'église, sa mère (qui n'avait pas pu l'accompagner à l'autel) n'aperçut sur son beau visage aucune trace de larmes. Le regard ému de son époux ne rencontra dans ses yeux aucun indice du regret qu'il y cherchait avec une inquiète jalousie, et rien ne vint troubler pour lui la félicité inespérée de ce jour.

La mort de madame Perceval suivit de près leur union. Les nouveaux époux s'établirent alors au bord de la mer, dans une habitation solitaire, où ils passèrent les premières années de leur mariage, qui furent aussi les dernières de leur séjour en Angleterre. Les événements commençaient à donner raison au marquis de Villiers, et le jour attendu par lui avec une espérance si obstinée

se leva enfin. Après vingt-deux ans d'exil, il put reprendre le chemin de sa patrie, et, plus heureux que beaucoup d'autres, il rentra dans le château de ses pères, où grâce à la générosité de son ami, il trouva à peine quelque trace de la secousse violente dont le sol tremblait encore. Tandis que la France était partout jonchée de ruines mêlées à des reconstructions qui (tant qu'elles sont incomplètes) ressemblent à d'autres ruines plus tristes que les premières, les vieux murs du château de Villiers avaient gardé leur aspect féodal, les belles tapisseries du salon étaient intactes, les grands portraits des ancêtres étaient demeurés à leurs places, en dépit des noms illustres inscrits sur leurs cadres et du blason qui les ornaient : en un mot, Pierre Severin y avait défendu partout le passé comme l'avenir avec un soin qui semblait tenir à la fois du respect d'un fils et de la prévoyance d'un père !

Il fallait donc reconnaître que si la Providence avait été sévère au début de la vie du marquis de Villiers, elle compensait aujourd'hui ses rigueurs par une abondance de biens : il revenait dans sa patrie, qu'il avait pu craindre de ne jamais revoir ; il y revenait avec son roi, dans l'ivresse de cette joie patriotique qui est l'une des plus ardentes émotions qu'il soit donné au cœur humain de ressentir.

Il ramenait, comme maîtresse et reine de son antique manoir, celle qu'il avait aimée en silence dans la pauvreté de l'exil, sans avoir jamais osé prévoir la réalisation du rêve qui s'accomplissait aujourd'hui.

Il y ramenait avec elle l'enfant héritier de ses biens, dont la naissance avait comblé, trois ans auparavant, toutes les joies de son cœur, comme elle complétait aujourd'hui toutes celles de son orgueil !

De son côté, lorsque la marquise de Villiers passa pour la première fois le seuil de cette belle demeure, appuyée sur son mari, tenant son fils par la main, accompagnée de Louise et précédée de l'ami qui lui avait préparé un tel retour, son sort semblait être non moins digne d'envie.

Pourquoi donc de temps à autre, une ombre passait-elle sur ce front pur ? Pourquoi une inexplicable inquiétude troublait-elle parfois ce regard limpide ?

Avant de nous l'expliquer nous les suivrons dans la vaste salle à manger, où les lustres suspendus au plafond et le feu pétillant au foyer répandent ensemble une joyeuse lumière : la table est brillamment servie, et, assis en face l'un de l'autre, le marquis et la marquise de Villiers en font les honneurs pour la première fois. Leurs amis les plus chers les entourent, toutes les physionomies

sont rayonnantes ; celle de Pierre Severin exprime une joie qu'il a peine à contenir, car Louise est placée près de lui ! La voilà donc telle que depuis trois ans elle est demeurée dans son souvenir !... Charmante sans être jolie, animant tout sans être brillante, et simple de cette simplicité adorable et rare exprimée dans ces grands yeux qui ne songent point à se baisser, qui regardent en face sans penser qu'on les regarde. Beau regard ! pur et sincère, que le grand poète de nos jeunes années a bien su décrire ¹ :

Ses paupières, jamais sur ses beaux yeux baissées.
Ne voilaient son regard d'innocence rempli.

Tel était celui de Louise. Pierre, tout en la regardant avec transport, ne lui faisait aucun compliment, mais il causait comme on le fait quand on veut plaire, et Louise en lui répondant, ou même sans lui répondre, lui laissait naïvement entrevoir qu'il n'était pas éloigné d'y réussir.

De l'autre côté de la table, on était sinon plus heureux, au moins plus animé. Quelques voisins, invités pour fêter le retour du marquis, étonnaient Charlotte par leurs joyeux éclats de voix et la vivacité de leurs paroles ; ce mouvement et ce bruit lui communiquaient une sensation de gaieté que sa jeunesse attristée avait trop peu connue. A côté de ces bruyants convives se trouvait, pour compléter la réunion de ce jour, l'abbé Gabriel, rapproché de ses amis pour ne plus les quitter, car bien que d'une famille qui lui eût permis d'aspirer aux plus hautes dignités de l'Eglise, il n'avait sollicité qu'une seule faveur, celle d'être nommé curé de Villiers, et il venait, en l'obtenant, d'atteindre le terme de sa modeste et sainte ambition.

Tout s'était très-bien passé jusque-là, et l'on était à la fin du dîner lorsque la porte s'ouvrit et l'on vit paraître un enfant dont le charmant visage était encadré de longs cheveux bruns et bouclés : il sembla d'abord effrayé à la vue des convives, et il demeura immobile à l'entrée de la salle.

— Guy, dit le marquis, approchez.

Guy ne bougea pas. Charlotte leva involontairement sur son mari un regard qui sembla le contrarier ; elle rougit, mais cependant elle éleva la voix :

— Guy, mon enfant, dit-elle, écoute-moi, viens ici !

Ces mots n'étaient pas achevés que l'enfant était dans les bras de sa mère ; lorsqu'elle le tint sur ses genoux, elle le serra contre son cœur avec un vif mouvement de tendresse, mais lorsque Guy avait

¹ Lamartine, *Harmonies*.

la tête levée pour donner encore un baiser à sa mère, le marquis dit d'une voix sèche :

— Guy n'a pas mérité de dessert, envoyer-le-coucher, cela lui rappellera qu'il doit m'obéir.

Charlotte devint écarlate ; sans hésiter pourtant elle ôta de la main de l'enfant le biscuit qu'il tenait déjà à la main et remit par terre Guy, rouge et surpris.

En ce moment une voix s'écria :

— Un instant, un instant ! ne congédiez pas ce jeune convive, j'ai besoin de sa présence.

Cette voix était celle de Pierre Severin. Louise, depuis l'apparition de Guy, était devenue distraite et ne l'écoutait plus. Pierre, attentif à tous les mouvements de sa physionomie, avait suivi avec elle les incidents de la petite scène qui venait d'avoir lieu. Il se leva en parlant, alla prendre l'enfant dans ses bras et se trouva ainsi en face du marquis.

Le mouvement d'humeur que celui-ci venait d'avoir était déjà passé, il n'en serait pas revenu si vite cependant sans cette heureuse intervention ; mais en ce jour, comment refuser quelque chose à Pierre Severin, et quelque chose surtout qu'il était au fond charmé de lui accorder ? Le front du marquis se dérida, il sourit. Pierre rendit l'enfant à sa mère, puis, remplissant son verre, il dit d'une voix joyeuse :

— Messieurs, avant de quitter la table aujourd'hui, le premier beau jour de ma vie, buvons tous, je vous prie, à la santé, à la bienvenue, au bonheur du marquis de Villiers, mon ami et *mon maître*.

Les verres furent vidés avec acclamation, et lorsque le silence fut rétabli, le marquis ému se leva à son tour et dit avec une expression qui prêtait parfois à ses traits un charme véritable :

— Messieurs, Pierre Severin m'appelle son maître, il me permettra donc de vous dire quelle espèce de *serviteur* j'ai trouvé en lui.

Et alors, avec un accent calme d'abord, mais qui s'anima de plus en plus, il fit rapidement le récit de tout ce qui s'était passé en son absence, il raconta le dévouement de Pierre, ses périls, parla de ce qu'il nommait ses bienfaits, et se fût donné le généreux plaisir de glorifier beaucoup plus longtemps son ami, si Pierre, qui contre toute intention avait ainsi provoqué son propre éloge public et direct, n'y tenant plus, ne l'eût interrompu avec une impatience et même une brusquerie qui contrastait d'une façon comique avec le profond respect qu'il prétendait maintenir vis-à-vis de celui qu'il nommait *son maître*. Le marquis éclata de rire et tout le

monde en fit autant. La gaieté devint alors générale jusqu'à la fin du repas et régna pendant tout le reste de la soirée.

Lorsque Severin prit fort tard congé de Louise, elle aurait voulu le remercier ; mais comme il semblait avoir agi par hasard et que d'ailleurs ces remerciements eussent été difficiles à formuler, elle ne les exprima que par quelques mots dont l'involontaire accent révéla à Pierre ce qu'il tenait le plus à savoir, et il se retira décidé à profiter sans retard de cet encouragement.

XIII

Pierre Severin et Louise Perceval étaient fiancés depuis un mois et leur mariage devait avoir lieu dans peu de jours, lorsque le marquis entra un matin gaiement dans le salon où ils se trouvaient avec Charlotte :

— Voici des nouvelles, mesdames, dit-il, des nouvelles d'un ancien ami qui vous surprendront, mais qui, je le crois du moins, vous feront plaisir aujourd'hui à toutes les deux... Henri Devereux m'écrit pour la première fois depuis son départ, et il m'apprend entre autres choses qu'il est marié!...

Il fut interrompu par une joyeuse exclamation de Charlotte.

Louise rougit et sourit ; mais ce fut Pierre qui répondit le premier :

— Bravo ! excellente nouvelle ! qui me fait le plus grand plaisir !

— Vous connaissiez Henri Devereux ? dit le marquis surpris.

— Non, je ne l'ai jamais vu, mais... j'en ai entendu parler, et je lui veux du bien ; c'est même l'homme du monde à qui j'en souhaite le plus en ce moment, ajouta-t-il en souriant et en s'emparant de la main de Louise, car je lui dois le bonheur de ma vie.

La petite main qu'il tenait serra la sienne, et Louise répondit tout simplement :

— Et moi aussi, Pierre, je vous assure que je lui sais bien bon gré d'être parti, sans s'apercevoir qu'il y avait là une petite fille toute prête à le suivre s'il le lui avait proposé... Oh ! Dieu a été bien bon pour moi !... s'écria-t-elle ; et elle jeta sur Pierre un de ces regards qui valent mieux que les paroles.

— Et depuis quand est-il marié ? demanda-t-elle.

Ne recevant pas de réponse, elle leva la tête et demeura interdite de l'étrange changement survenu dans la physionomie du marquis. Il était entré calme et souriant, et maintenant le nuage le plus sombre obscurcissait son front, et une pensée quelconque le troublait tellement, qu'évidemment il n'avait point entendu la question de Louise.... Charlotte, non moins surprise, mais plus effrayé, le regardait sans parler.

Louise répéta d'une voix timide :

— Henri Devereux vous dit-il depuis quand il est marié ?

Le marquis eut l'air de revenir à lui.

— Quoi ? Ah ! oui ! depuis quand il est marié ? Mais voilà plus d'un an, à ce qu'il paraît : il a un enfant, une fille, je crois. Il a fait une belle carrière ; sa femme est une des filles du gouverneur général des Indes....

Le marquis répondait, mais sans avoir l'air de penser à ce qu'il disait, et, tout d'un coup, comme s'il lui eût été impossible de maîtriser la bizarre préoccupation qui s'était emparée de lui, il passa au milieu d'eux, gagna à grands pas l'un des escaliers de pierre qui, à droite et à gauche de la terrasse, conduisaient au jardin, et disparut bientôt sous les arbres.

Charlotte se leva, alla s'appuyer sur la balustrade de la terrasse et le suivit pendant longtemps des yeux ; puis elle revint lentement au salon, mais plus pâle et plus grave qu'auparavant. Elle mit la main sur son cœur avec une expression de souffrance. Bientôt elle appela Guy, le prit dans ses bras et quitta la chambre sans rien dire.

— Qu'est-ce que cela signifie ? dit Pierre à Louise dès qu'ils furent seuls.

— Il m'est impossible de vous répondre, Pierre, car je ne sais pas plus que vous comment expliquer ces bizarreries qui fort souvent m'affligent et m'inquiètent pour ma Charlotte. Elle ne se plaint jamais, mais elle souffre, cela est évident ; je n'ose l'interroger.

Pierre demeura un instant pensif, puis il dit :

— Je me souviens que Roger, qui pourtant adorait son frère, me disait souvent que c'était son caractère inégal et violent qui l'avait empêché de se marier à vingt-cinq ans... Mais plus tard, lorsque je le revis en Angleterre, je vous avoue qu'il m'avait semblé être devenu un tout autre homme ; jamais à cette époque je ne l'ai vu ni bizarre ni emporté.

— Ni moi, dit Louise. Pendant ces trois ou quatre ans où nous le voyions tous les jours, nous le trouvions sérieux, silencieux quelquefois, mais rien de plus.

— C'est singulier, dit Pierre, et c'est depuis son mariage qu'il est sujet à des accès comme celui qu'il vient d'avoir !

Louise réfléchit :

— Non, pas tout de suite... du moins je ne l'ai pas remarqué pendant les premiers temps. Charlotte semblait même être véritablement heureuse... bien plus que je n'avais osé espérer qu'elle le

serait jamais, après le coup affreux qui l'avait frappée !... Pauvre Charlotte !...

— Ce malheureux Guillaume ! il l'adorait, n'est-ce pas ? dit Pierre.

— Oh ! dit Louise en joignant les mains, comment cela aurait-il pu être autrement ! Vous voyez ce qu'elle est. Eh bien, Pierre, je vous assure qu'elle était encore dix fois plus jolie alors, et la beauté de son visage n'est rien en comparaison de celle de son âme. Il n'y avait pas moyen de ne pas adorer Charlotte. Ce pauvre Henri Devereux, tenez, il en serait mort s'il n'avait pas pris un moyen violent pour l'oublier. Oh ! j'ai bien vu tout cela, moi, sans en rien dire, et vraiment je crois que sa passion pour elle était ce qui me le faisait aimer... Je le comprenais si bien ! et je le plaignais tant, ce pauvre Henri !...

Si jamais la pure lumière du regard de Louise avait brillé d'un vif et doux éclat, c'était bien en ce moment, et Pierre, en la regardant, eut l'envie de se prosterner devant elle. Mais le tendre respect même qu'il ressentait arrêtait sur ses lèvres toute expression trop vive. Il semblait craindre de troubler par une louange ce candide et adorable oubli d'elle-même qui n'existait que parce qu'il s'ignorait.

Il murmura :

— Béni soit encore mille fois l'aveuglement qui a empêché Henri Devereux de profiter de cette pitié !...

Puis il dit encore :

Encore un mot sur madame de Villiers car je vois bien, Louise, que le moyen de se faire aimer de vous, c'est de s'occuper d'elle... Le marquis a-t-il su toute cette triste histoire de Guillaume des Aubrys ?

— Oui, assurément, dit Louise, et même je n'ai jamais su comment cela s'était fait, mais c'est le marquis de Villiers qui nous a apporté le dernier envoi de Guillaume et l'affreuse nouvelle de sa mort. Oh ! je ne l'oublierai jamais !...

Et Louise, avec l'émotion que renouvelait toujours ce souvenir, raconta dans tous ses détails la scène dont se souvient le lecteur. Après avoir parlé de la dernière lettre et du médaillon de Guillaume, elle poursuivit :

— Ce qui m'a toujours fait trouver étrange que le marquis de Villiers eût été chargé de ce triste dépôt, c'est que ce pauvre Guillaume ne pouvait pas le souffrir.

Elle s'arrêta tout d'un coup, comme frappée d'un souvenir, et s'écria :

— Mais, à propos de ce médaillon... Voici une circonstance qui

me revient à la mémoire et qui eut lieu, ce me semble, précisément vers l'époque où Charlotte retomba dans sa tristesse d'abord dissipée. Un jour, c'était environ deux ans après son mariage (oui, Guy n'avait encore que quelques mois), je la trouvai en larmes, tenant entre les mains ce même médaillon brisé !...

— Brisé !...

— Oui, brisé ; non-seulement le verre qui couvrait les cheveux était en pièces, mais la boîte elle-même semblait aplatie comme par un coup très-rude. Elle me dit qu'elle l'avait laissé tomber et me chargea de le faire réparer, puis lorsque je le lui rapportai, elle ne voulut pas le reprendre, et depuis j'ai toujours gardé et je conserve encore ce triste souvenir.

Pierre demeura assez longtemps en silence, après que Louise eut achevé son récit. Enfin il reprit :

— Et son enfant ? le marquis a-t-il de ces inégalités avec lui ?

— Mais oui, malheureusement... Il l'aime avec passion, et pourtant il est parfois d'une sévérité absurde pour un enfant de cet âge. Vous en avez vu un exemple l'autre jour, et, sans vous, le pauvre petit n'en eût pas été quitte à si bon marché. Dans d'autres moments, il lui passe tout, ce qui est tout aussi mauvais pour Guy ; car tout petit qu'il est, il a des accès de colère qu'il faudrait réprimer... Mais déjà ce qui est pour moi inexplicable, c'est qu'il est toujours plus sévère et plus irritable lorsque Charlotte est présente que lorsque l'enfant est seul avec lui.

— Cela est fort bizarre, répéta Pierre ; mais, d'après tout cela, il me paraît évident que cette charmante marquise n'a pas tout le bonheur qu'elle mérite, et quand à mon excellent maître, il lui reste beaucoup à faire, ce me semble, pour être digne du sort qui lui est tombé en partage.

Ce n'était pas là un reproche que Pierre Severin lui-même semblât se mettre en devoir d'encourir jamais.

XIV

On a dit mille fois qu'il était plus facile de ne pas jouer du tout que de jouer avec modération, et la vérité absolue de cet adage nous semble être tous les jours démentie par les faits. Mais ce qui est exactement vrai, c'est qu'il serait impossible de jouer longtemps en s'interdisant l'espérance de gagner jamais.

C'était pourtant quelque chose d'analogue qu'avait tenté le marquis de Villiers, lorsqu'il s'était imposé l'effort de ne jamais parler à Charlotte du sentiment qu'elle avait fait naître. Le révéler,

selon lui, c'eût été implorer un retour impossible, le taire, c'était au contraire remplir la condition tacite qu'elle avait mise au don de sa main. Ces deux motifs dictés, l'un par son orgueil, l'autre par sa délicatesse, lui conseillaient ensemble le silence.

Charlotte, il le savait, n'avait jamais aimé que Guillaume des Aubrys, mais du moins il ne craignait plus qu'aucun homme vivant vint aujourd'hui lui disputer son cœur, et pendant quelque temps, ce bonheur sembla lui suffire.

Mais ce rôle de mari, si humble et si modeste, était très peu conforme au caractère du marquis de Villiers, et il lui devint bientôt moins facile qu'il ne l'avait cru ; sans aucune vanité (et, malgré son orgueil, le marquis en était tout à fait exempt), il sentait qu'il pouvait facilement plaire encore. Peu de femmes en effet eussent été insensibles à ce premier et profond amour d'un cœur si fier, si noble, si longtemps indifférent, et maintenant si complètement subjugué... Pourquoi donc cet amour si digne d'être avoué fallait-il le cacher ? pourquoi fallait-il le taire à celle qui l'inspirait, à sa propre femme ! Pourquoi ? Parce qu'un enfant de vingt ans lui avait dérobé d'avance ce cœur qui aurait pu lui appartenir. Un enfant, dont l'amour était celui qu'on ressent à cet âge pour la première femme que l'on rencontre. Un insensé, qui, maître de ce trésor, l'avait abandonné pour aller se jeter dans une aventure désespérée, sacrifiant à une aveugle soif de vengeance le bonheur, l'avenir et la vie de Charlotte !

Ces réflexions réveillaient dans l'esprit du marquis tous les amers sentiments des anciens jours, aggravés plus qu'alors par l'inutilité contrainte qu'il s'imposait. Dire à Charlotte toutefois et sans ménagements qu'il l'aimait avec passion, avec jalousie, avec tyrannie, et qu'il haïssait au même degré celui qui dormait depuis cinq ans dans sa tombe isolée, c'eût été sans doute l'épouvanter et peut-être lui faire horreur ; mais s'il se fût adressé avec calme au cœur simple et sincère de sa femme, la plupart des fantômes qui le troublaient se fussent évanouis dès lors, et il n'en fût rien demeuré s'il l'eût interrogé, surtout après la naissance de son fils et lorsque cette joie maternelle, qui fait pâlir toutes les autres, eut transformé la vie de Charlotte. Malheureusement il n'en fit rien, et ce bonheur tant désiré devint bientôt au contraire, pour lui, une source nouvelle de tourments.

Un jour, c'était celui où le petit Guy paraissait pour la première fois revêtu du costume enfantin qui succède aux langes, jour où finit la beauté problématique du maillot et où commence la beauté ravissante de l'enfant, Charlotte, qui était assise près de son feu, se leva en l'apercevant et, dans un transport connu de toutes les

mères, elle saisit son enfant dans ses bras et le couvrit de baisers en l'appelant des noms les plus tendres, les plus passionnés, les plus extravagants.

— Oh ! mon Guy ! Oh ! mon enfant bien-aimé, que je t'aime, que tu es beau ! que c'est beau de t'avoir ! que c'est bon d'aimer enfin... d'aimer autant... autant qu'on peut aimer !

Ce furent là les mots, entrecoupés de baisers, que dit Charlotte, sans les mesurer, sans savoir même ce qu'elle disait, en serrant son enfant dans ses bras, et en embrassant l'une après l'autre ses petites mains, ses joues rosées, ses sourcils déjà noirs, ses beaux cheveux bruns.

— Tenez, tenez, Gaston, voyez s'il n'est pas beau, notre enfant.

Mais Gaston, qui était dans la chambre un instant auparavant, venait de sortir, et il se livrait en ce moment à un accès de désespoir insensé...

Pauvres mères !... Si leurs paroles étaient ainsi prises à la lettre par le divin juge, de combien d'idolâtries se trouveraient coupables les plus chrétiennes parmi elles !

C'était précisément là ce que venait de faire celui que ces paroles auraient dû faire tressaillir de bonheur et d'espoir, si sa folie ne l'avait pas empêché de comprendre comme il l'aurait dû cette hymne de tendresse et de joie qui s'élevait en ce moment du cœur de sa femme.

A dater de ce jour, cet enfant si charmant et si cher lui apparut comme un second rival dans le cœur de sa mère, et sa secrète souffrance s'en accrut au point de parvenir avec peine à la cacher.

Charlotte remarquait avec anxiété cette tristesse croissante, et elle en cherchait en vain la cause, lorsqu'une scène imprévue et violente vint tout d'un coup la lui faire entrevoir.

Elle était seule dans sa chambre, et s'occupait à relire les lettres de sa mère, avant de les placer dans une cassette ouverte devant elle. Cette cassette contenait, parmi d'autres objets, le médaillon de Guillaume. Elle le regardait rarement, mais en ce moment elle le prit entre ses mains, et considéra pendant quelques instants le cœur taché de sang, et les cheveux blonds de Raoul des Aubry, auxquels avaient tant ressemblé ceux de son frère... Elle ne pouvait jamais jeter les yeux sur cette triste relique, sans une vive émotion... aussi les larmes obscurcirent bientôt sa vue et elle allait refermer le médaillon, lorsque son mari entra. Il aperçut les yeux en pleurs de Charlotte, et au même instant son regard tomba sur le médaillon qu'il voyait pour la première fois... sur la boucle de cheveux qu'il crut reconnaître... sur les lettres qu'il s'imagina aussi être celles de Guillaume ; et alors, comme une tempête longtemps

contenue qui se dégage tout d'un coup des nuages et éclate, la longue angoisse du marquis de Villiers, les mille manières dont son cœur avait été torturé depuis dix ans, son amour, sa jalousie, la nouvelle amertume qu'à son insu Charlotte y avait récemment versé, tout se réunit en un instant et en un seul accès de fureur ; il saisit le médaillon, le jeta avec violence à terre, et le brisa sous ses pieds, puis pendant quelques instants, debout devant elle, pâle, hors de lui, il lui adressa dans un langage incohérent d'extravagants reproches.

Charlotte se sentit défaillir... non pas d'indignation, mais d'effroi, car elle le crut en proie à un accès de délire, et elle le regarda en silence, sans essayer de lui répondre ; peu à peu le marquis se calma et un douloureux sentiment de confusion s'empara de lui ; c'était la première fois qu'il se laissait aller devant sa femme à un tel accès de violence, et il comprit l'effet qu'il avait dû produire sur elle. Mais le mal était sans remède, et il allait sortir de la chambre..., lorsque Charlotte, regardant le médaillon brisé à ses pieds, crut saisir au moins l'apparence d'une cause à cette étrange scène ; alors d'une voix douce, mais que l'émotion rendait encore tremblante, elle dit :

— Un seul instant, Gaston, écoutez-moi avant de me quitter. Vous vous êtes trompé, ces lettres sont celles de ma mère, et les cheveux contenus dans ce médaillon ne sont point ceux de Guillaume, mais ceux de son frère. Je n'aurais point gardé les siens.

Si le marquis était tombé en ce moment aux pieds de sa femme, il aurait pu, par une parole, réparer son emportement et en effacer la trace, mais de tels retours n'étaient point dans son caractère, et il n'y eut entre eux aucune explication. Le repentir du marquis ne se manifesta que par un redoublement de soins et de tendresse, destiné à effacer le souvenir de ce qui s'était passé entre eux, et Charlotte était trop généreuse pour ne pas accepter, telle qu'elle lui était offerte, cette muette réparation. Elle n'en demeura pas moins inquiète, alarmée, et une invincible tristesse s'empara d'elle. Le marquis, d'ailleurs, n'était pas guéri. Aucune scène nouvelle ne vint de longtemps, il est vrai, trahir son irritation secrète, mais elle se manifestait par de grandes inégalités d'humeur ou de bizarres accès, amenés, souvent d'une manière inexplicable, par la circonstance la plus légère, ou la plus indifférente parole.

C'était ainsi qu'un mot de Pierre et un regard de Louise avaient suffi pour soulever en lui une tempête... Louise aussi, à seize ans, en avait aimé un autre, mais quelle différence ! Quel inexprimable bonheur était celui de Pierre qui savait, à n'en pouvoir douter, que son amour avait dissipé comme un rêve cette illusion du passé !

Quelle douce confiance régnait entre eux ! Qu'ils étaient heureux ! et qu'il était à plaindre !... Voilà ce que se disait le marquis de Villiers, assis la tête dans ses mains, sur un banc, au fond d'une des allées les plus sombres du parc. Tandis que sa femme pleurait toute seule, dans sa chambre, et pensait, sans en murmurer, qu'il se trouvait dans la vie, même indépendamment des grands malheurs, des jours bien sombres et bien difficiles à traverser.

XV

Le chalet était un pavillon situé au confins du parc de Villiers, auquel dans le temps où le faux champêtre était à la mode on avait donné une physionomie suisse empruntée à l'Opéra. Ce pavillon transformé aujourd'hui par les soins de la marquise de Villiers, ne conservait du passé que son nom et allait devenir la demeure du nouveau ménage. C'était le présent de noce de la marquise à sa sœur adoptive, et c'était le seul qu'elle eût réussi à lui faire accepter. Le marquis aurait voulu faire plus et mieux pour Pierre, mais Pierre était aussi décidé à n'y point consentir que Louise à partager son modeste sort tel qu'il était. La marquise se contenta donc d'arranger et d'orner le chalet avec toute l'intelligence de sa tendresse. En ce moment, la maisonnette était remplie de fleurs et brillante de soleil. Les nouveaux mariés venaient d'en prendre possession ; mais ce joyeux jour de noce avait aussi été un jour d'adieu, car en sortant de l'église le marquis et la marquise étaient montés dans la voiture qui les attendaient à la porte et étaient partis pour Paris.

Leur absence dura près de deux ans, et il fut même plus d'une fois question pour les deux amies d'une séparation plus longue encore. A diverses reprises, en effet, on avait d'abord offert au marquis de hautes dignités de cour : Charlotte en aurait facilement eu sa part, le nom qu'elle portait la mettant au premier rang parmi celles qui pouvaient être appelées à ce genre d'honneur, et sa beauté, sa grâce, l'attrait inexprimable qu'elle inspirait la faisant toujours désigner la première. Mais rien n'eût été plus contraire aux goûts de Charlotte que ce brillant esclavage et elle eut du reste fort peu de peine à s'y soustraire, car le marquis était le royaliste le plus ardent et le plus dévoué, mais le courtisan le moins empressé et le moins habile du monde. Avec la bonne fortune, d'ailleurs, s'était réveillé son ancien esprit d'opposition ; après avoir été l'ami le plus fidèle des mauvais jours, il pouvait devenir l'ami le plus incommode des jours heureux, et dans un temps où les

partis plutôt défaits que vaincus voulaient être ménagés et non bravés ou irrités, il eût été difficile au marquis de Villiers d'être un utile partisan de sa propre cause. Tout le monde s'en aperçut bientôt et les instances qui lui avaient été faites d'abord ne furent plus renouvelées. Alors, après avoir refusé toutes les faveurs offertes, il se sentit blessé de n'en avoir plus à rejeter et commença à parler avec humeur de l'ingratitude des princes. Charlotte trouva moyen d'empêcher ce grief de dégénérer en nouvelle cause d'irritation; mais elle en profita pour chercher à lui persuader d'abandonner Paris.

Retourner à Villiers, revoir Louise et Pierre, embrasser leur petite Anne qui avait déjà un an et qu'elle n'avait pas encore vue, tel était le seul vœu de Charlotte. Il lui semblait aussi qu'elle avait besoin de Louise pour élever son fils... que Pierre lui donnerait de sages conseils et les ferait accepter au marquis sur un sujet qui lui causait une anxiété dont son bonheur maternel était fort souvent troublé. Quant aux plaisirs du grand monde où elle se trouvait pour la première fois, loin de lui inspirer de l'attrait, ce côté de sa vie nouvelle avait au contraire renouvelé d'une façon tout à fait étrange les impressions douloureuses et presque effacées de sa jeunesse.

Elle n'avait assisté jadis à aucune fête avec Guillaume des Aubrys. Le concert qui, à son insu, avait eu sur sa destinée une si grande influence, était le seul lieu public où ils eussent jamais paru ensemble; il était donc difficile d'assigner une cause à la bizarrerie dont nous voulons parler; mais elle ne pouvait maintenant entendre un air de danse, elle ne pouvait se trouver environnée de lumières, de parures, de bruit ou d'éclat, elle ne pouvait même entendre le murmure d'admiration qui s'élevait autour d'elle, sans qu'un affreux serrement de cœur ne la saisit, et que la triste image de son jeune fiancé ne se dressât devant elle avec une vivacité que cette vision du passé n'avait jamais, lorsqu'elle venait la trouver au coin de son foyer ou auprès du berceau de son fils. Si elle eût osé avouer à son mari cette impression bizarre, elle en eût éprouvé un véritable soulagement, mais cette confiance lui était interdite par le souvenir du seul jour où le nom du malheureux Guillaume eût été prononcé entre eux, et par le soin manifeste que le marquis avait mis depuis lors à l'éviter. Elle craignait de lui causer un nouvel accès de fureur, et supportait en silence cette sorte d'obsession étrange et pénible qui parfois avait presque le caractère d'une hallucination.

Elle arrivait, ainsi, un soir avec son mari à l'une des ambassades où se donnait un grand bal. Charlotte était vêtue ce jour-là d'une

robe de satin blanc et n'avait pour ornements que de magnifiques diamants qui étincelaient sur son front et au corsage de sa robe.

Dans cette riche et simple parure, elle était si belle que lorsqu'elle traversa la chambre, tous les yeux la suivirent :

— Quelle ravissante femme, s'écria un jeune homme assis près d'un personnage d'un énorme embonpoint qui venait de saluer Charlotte au passage,—et vous la connaissez, la Mothe ?

— Comment, reprit l'autre, vous ne la connaissez pas, vous ?... En êtes-vous bien sûr ?

— Sûr !... dit le premier en souriant et suivant du regard Charlotte qui disparaissait dans la salle de bal... Il ne serait pas, je crois, très-facile d'oublier une pareille figure si on l'avait jamais vue, non, je ne la connais pas. Qui est-elle ?..

Si on n'a pas tout à fait oublié le personnage auquel s'adressait cette question, on ne sera pas surpris de l'empressement avec lequel il répondit du ton d'un homme charmé de l'effet qu'il va produire.

— Mais, mon très-cher ami, ce n'est ni plus ni moins que la marquise de Villiers, la belle et charmante Charlotte de Nébriant !

— Grand Dieu ! dit le jeune homme en se levant avec une vive émotion. Que me dites-vous là ! Quoi ! c'est elle, c'est elle !... C'est là Charlotte de Nébriant ! Ah ! pauvre Guillaume !..

— Oui, mon cher, continua la Mothe, c'est bien elle, c'est elle-même ; consolée, mariée, mère de famille, ce qui gâte un peu le roman peut être, mais il ne faut pas vous en chagriner. Cela vaut mieux, après tout, que si elle se fût jetée à l'eau !

Il s'interrompit pour appeler un valet de chambre qui portait un plateau et y prendre une seconde glace.

— Mais, voyez-vous, ce qui m'a le plus désenchanté, moi, c'est que ce soit précisément Villiers qu'elle ait épousé.

— Elle aurait dû n'épouser personne, dit le jeune homme, les yeux toujours fixés sur la porte, au delà de laquelle il apercevait encore Charlotte. Elle aurait assurément dû n'épouser personne, répéta-t-il ; mais pourquoi pas le marquis de Villiers aussi bien qu'un autre et même mieux qu'un autre, car enfin, j'imagine, que cela aura été un mariage de raison.

Voici pourquoi, mon cher (personne ne sait cette histoire-là mieux que moi), vous vous en souvenez bien parbleu, puisque c'est moi qui vous ai vu le premier à votre retour de ce funeste voyage...

— Oui, oui, je m'en souviens. Ensuite ?

— C'est seulement pour vous dire que je voyais Villiers sans cesse et que je suis au fait de tout cela mieux qu'un autre. Eh ! bien donc, selon moi, le marquis de Villiers est le dernier qui aurait dû supplanter Guillaume, puisqu'il était, son ami, son ami à ce point

que, moi qui vous parle, je l'ai vu presque tomber en syncope en apprenant sa mort que je lui ai annoncée, moi, *ex abrupto*, ignorant alors cette grande amitié.

— Moi aussi, je l'ignorais, dit le jeune homme, et cependant Guillaume me disait tout. Je me rappelle que pendant les premières heures de notre fatal voyage, nous étions à cheval près l'un de l'autre, je lui demandais s'il avait pu faire ses adieux à mademoiselle de Nébriant (dont il me parlait toujours, mais que je n'avais jamais vue). Il me répondit qu'il en avait chargé un ami présent à notre dernière réunion et qui la connaissait. Voilà tout, nous avons en ce moment peu de loisirs pour causer et la catastrophe qui suit de si près me fit tout oublier... Guillaume était pour moi un frère, continua le jeune homme d'une voix émue, et quoiqu'il y ait douze ans de tout cela, l'impression reste pour moi toujours la même..

— Allons, allons, dit la Mothe, parlons d'autre chose. Ce n'est ni le lieu, ni l'heure de réveiller de si tragiques souvenirs... Mais écoutez, parbleu, le bon moyen de rentrer dans la réalité des choses de ce bas monde, c'est de vous faire présenter à cette jolie femme. Cela vous consolera de ne pas la trouver aussi éplorée que vous l'auriez voulu.

— Me faire présenter à elle?... Oui, je le voudrais bien, mais la connaissez-vous assez pour cela ?

La Mothe eut l'air offensé du doute :

— Il n'y a pas ici beaucoup de gens qui la connaissent autant que moi ; la chose d'ailleurs ne me paraît pas exiger de grandes formalités, laissez-moi seulement achever cette glace et je suis à vous.

En effet la glace achevée, et la difficile opération de se remettre sur pied accomplie, M. de la Mothe s'achemina vers la salle de bal, suivi du jeune homme, et se mit en devoir d'y chercher Charlotte ; mais elle l'avait quittée et s'était réfugié au delà dans un petit salon, où se trouvaient quelques personnes qui fuyaient comme elle le tumulte et la chaleur du bal.

Charlotte était plus que jamais ce soir-là en proie à l'angoisse dont nous avons parlé. Cette fête était la plus somptueuse à laquelle elle eût encore assisté ! L'effet qu'elle y avait produit elle-même avait été plus grand que de coutume... L'orchestre en ce moment jouait, sur un mouvement de valse, un air dont le motif pathétique lui semblait d'une mélancolie déchirante ; dans le même instant elle se vit dans une glace, et se vit resplendissante. Cette vue mit le comble à son trouble, elle gagna le coin le plus obscur de la petite pièce voisine, s'assit, ferma les yeux et demeura ainsi un

instant la tête appuyée, cherchant avec peine à calmer son agitation et à réprimer ses larmes ; car là, dans cette glace, à côté de sa brillante image, elle avait cru revoir le pâle visage de celui qui ne lui apparaissait ainsi que dans les fêtes où il semblait venir lui reprocher son oubli !

En ce moment elle entendit son nom, elle ouvrit les yeux et vit debout devant elle un jeune homme qu'elle ne connaissait pas, et à côté de lui M. de la Mothe qui lui dit :

— Me permettez-vous, madame, de vous présenter le vicomte de Saulny ?...

Le vicomte de Saulny !...son ami !... celui dont elle n'avait jamais entendu prononcer le nom depuis le jour où elle avait appris que c'était lui qui avait rapporté un corps sans vie... Elle le regarda avec une sorte d'égarement... Cette apparition prit en ce moment à ses yeux un aspect presque surnaturel ; un spasme au cœur, auquel elle était sujette, la saisit ; sa vue se troubla, ses idées devinrent confuses, et, sans pouvoir proférer une parole, sa tête se renversa et elle tomba évanouie sur le canapé.

Elle fut à l'instant même entourée de toutes les femmes qui occupaient avec elle le petit salon. L'une offrait son flacon, l'autre son éventail, toutes étaient d'accord pour dire que la chaleur était la cause de cet accident, et ce fut là ce qui parvint aux oreilles du marquis qui accourut, lorsque Charlotte rouvrait les yeux et regardait autour d'elle, effrayée et confuse.... Dès qu'elle aperçut son mari, elle fit un violent effort, se leva et saisit son bras en le priant tout bas de l'emmener sur-le-champ. En effet, elle quitta le bal, suivie jusqu'à la porte par un grand nombre de personnes, consternées de cet accident. Parmi elles se trouvaient M. de la Mothe et M. de Saulny. Arrivée sur le perron, au moment où elle allait monter en voiture, elle se retourna pour saluer le premier, et un mouvement irrésistible lui fit tendre la main au second. M. de Saulny la prit, s'inclina et la baisa avec un attendrissement respectueux ; puis il la vit monter en voiture et disparaître. Ce moment fut rapide et il ne la revit jamais... Mais, à la fin d'une longue vie, il se souvenait de cette vision et en parlait encore !

Deux heures après, lorsque Charlotte fut débarrassée de ses diamants et de sa parure, et lorsqu'elle se retrouva seule avec son mari, elle lui fit tout d'un coup le récit complet, non-seulement de tout ce qu'elle avait éprouvé avant son évanouissement et de ce qui l'avait causé, mais encore de tous les sentiments de sa vie ! Elle lui parla de Guillaume comme elle ne l'avait jamais fait, elle raconta l'histoire tout entière de leur jeune amour, elle lui dit comment elle en conservait le souvenir, comment aussi elle le

combattait, enfin elle était encore dans une agitation fébrile, il ne lui était plus possible ni de cacher sa pensée, ni de craindre les effets de sa franchise. Ce qu'elle désirait ardemment c'était de quitter Paris, c'était de fuir le monde, c'était de retrouver Louise et la solitude... Elle partait dans ce but, mais elle partait aussi pour soulager son cœur nerveusement oppressé, et pour se délivrer de la fatigue de se taire !

L'effet de cette brusque expansion fut étrange. Malgré l'émotion de Charlotte, malgré l'impression si vive et si récente qu'elle venait d'éprouver, malgré tous les souvenirs du passé réveillés par elle sans ménagements, la vérité sembla mille fois moins formidable au marquis que ce fantôme d'une inguérissable passion, qui obsédait sa vie depuis tant d'années. Il ne pouvait douter de la parfaite sincérité de Charlotte, il avait en l'écoutant l'intime conviction qu'elle ne lui cachait rien, il savait donc tout maintenant, et, sachant tout, il crut pouvoir oser à son tour tout lui dire... Pour la première fois de sa vie, il lui parla aussi sans détour, et lui raconta en entier le roman dont elle était l'héroïne. Charlotte, surprise et presque confuse, comme si ce n'était pas de la bouche d'un époux qu'elle entendait ce récit et cet aveu, apprit alors enfin à quel point elle avait été aimée, à quel point elle l'était toujours ! ... et une lumière rassurante et nouvelle se fit sur ces heures de sombre bizarrerie qui l'avaient tant de fois affligée et avaient troublé son esprit d'une vague inquiétude plus pénible encore que la tristesse du moment présent.

Huit jours après, ils revenaient à Villiers, plus unis qu'au départ et cette fois pour ne plus jamais le quitter. Les années qui suivirent furent pour Charlotte les plus heureuses de sa vie. Non que pour la femme (même adorée) du marquis de Villiers, cette vie pût jamais être calme, mais les beaux jours y étaient plus nombreux, depuis que le triste malaise des premières années avait disparu, et Charlotte eût à peine remarqué l'ombre que jetait parfois sur son chemin l'humeur inégale et violente du marquis, si cette ombre ne fût jamais tombée que sur elle, et si l'enfant cher et charmant qui grandissait entre eux n'en eût jamais été atteint.

XVI

— Je te remercie bien, Guy, disait un matin la petite Anne Severin en frappant dans ses mains. Oh ! je te remercie ; c'est vraiment, un cerf-volant, comme on n'en a jamais vu. Tiens, un, deux, trois, quatre, cinq, six... ; il faut que je marche six fois pour arriver au bout... Oh ! cette queue !... Oh !... merci !...

merci !... merci !... jamais je n'aurais pu en venir à bout..., pas même avec l'aide de Jeanneton qui a pourtant un frère qui va à l'école.

Guy recevait tous ces compliments sans surprise ; agenouillé à terre, il donnait la dernière main au chef-d'œuvre qui lui semblait mériter pour le moins tout ce qu'en disait sa jeune compagne, mais ici il s'interrompit :

— Jeanneton ! dit-il d'un air dédaigneux... Il vaudrait mieux que Jeanneton sût faire un cerf-volant comme moi... Jeanneton qui a un frère, c'est vrai, mais qui, au bout du compte, n'est qu'une petite fille comme toi.

En ce moment, la grande horloge du château sonna neuf heures, la petite Anne, qui faisait le tour du cerf-volant en comptant ses pas, " pour le mesurer par là," disait elle, s'arrêta tout à coup et d'une voix effrayée, elle s'écria ;

— Neuf heures ! Guy... Ah ! mon Dieu, il est neuf heures, entends-tu ?

Guy s'arrêta eut l'air un instant interdit, puis il dit :

— Ah bah ! j'ai le temps.

Il quitta pourtant sur le-champ le cerf-volant et courut ramasser sur le gazon deux ou trois livres qu'il y avait déposés une heure auparavant, lorsque, pour son malheur, il aperçut de loin, sur la pelouse, Anne travaillant à son cerf-volant, et qu'il avait cédé à la tentation de venir l'aider un moment.

Maintenant il s'agissait de rattrapper le temps que cet épisode lui avait fait perdre ; il se mit en devoir d'y parvenir, mais en vain, lorsque l'horloge sonna le quart, il leva la tête et regarda le cadran d'un air d'inquiétude et de reproche qui semblait dire : " Vous êtes bien pressée."

Anne comprit son regard, et dit :

— Ah ! mon Dieu ! tu vois bien qu'il est trop tard ! et c'est pour moi que tu as perdu ton temps ! mon pauvre Guy... Oh ! que je suis fâchée !

Elle était à genoux près de lui, et son visage exprimait son chagrin et son repentir.

Guy ne répondait pas, il s'efforçait d'apprendre vite, chose impossible lorsque l'attention a été distraite.

— Puis-je t'aider !... dit encore Anne.

— Tais-toi, dit d'abord Guy avec impatience.

Mais il se reprit bientôt, et dit :

— Oui, au fait, tiens, attends, fais-moi répéter.

Anne prit le livre.

Guy commença couramment. Anne respira. Mais, hélas ! le

commencement de la leçon avait été appris avant l'incident du cerf-volant, et il devint bientôt évident que Guy ne savait pas un mot du reste.

Le visage d'Anne se couvrit de larmes.

— Ah ! mon Dieu ! c'est fini, c'est inutile, tu vas être puni, tu vas peut-être encore être...

Elle s'arrêta, Guy comprit :

— Je vais être puni, c'est sûr, dit-il ; car c'est la troisième fois cette semaine que je ne sais pas ma leçon, mais n'aie pas peur, ce ne sera pas *cela*.

Ces mots avaient trait à une punition que (fidèle aux traditions de la jeunesse) le marquis avait une fois fait subir à son fils ; mais, sur les instances de la marquise, il avait promis de ne plus la renouveler.

L'horloge sonna neuf heures et demie.

Les deux enfants se levèrent et se dirigèrent vers le château. Guy marchant avec une résolution désespérée, comme un condamné au supplice ; Anne le suivant à pas pressés et s'essuyant les yeux du coin de son petit tablier blanc.

A la porte du château, ils rencontrèrent Jeanneton, grande et robuste fille de treize ou quatorze ans, fille du jardinier de Villiers.

— Je suis là pour vous emmener déjeuner, mam'selle Anne, dit elle.

— Oh ! Jeanneton, attends, attends un instant..., je ne peux pas venir à présent...

— Vous serez grondée, mam'selle, dit Jeanneton ; vous serez peut-être punie, ajouta-t-elle, pour faire plus d'effet.

— Eh bien, tant mieux ! Guy, tu entends, je vais être grondée, je vais être punie aussi, moi.

Guy s'arrêta :

— Non, pourquoi ? Va-t'en, Anne, je t'en prie, je ne veux pas que tu sois punie.

— Ça m'est égal ; ça me fera plaisir.

— Je ne le veux pas, moi ; je te dis, va-t'en avec Jeanneton tout de suite.

En ce moment Thibaut parut dans le vestibule :

— M. le marquis attend monsieur Guy, dit-il.

— Va, laisse-moi, dit Guy, et il ajouta vite et à voix basse : Va et reviens le plus tôt que tu pourras.

Sur cette double injonction, la petite Anne se décida à mettre sa main dans celle de Jeanneton et à se laisser emmener tout en tournant des yeux pleins de larmes vers le grand escalier au haut duquel elle vit disparaître Guy avec un sentiment de terreur et de

pitié que l'incertitude sur le châtement qu'il allait subir augmentait encore. Elle se souvenait avec épouvante du jour terrible de sa fustigation l'année précédente, et elle n'était que médiocrement tranquilisée par l'assurance qu'il venait de lui donner que "*ce ne serait plus cela.*"

Elle s'en allait donc à pas fort lents, et, malgré les instances de Jeanneton pour la faire marcher plus vite, elle n'avait pas fait vingt pas dans l'avenue, lorsqu'elle entendit tout à coup un cri perçant ! un seul cri, et qui ne fut pas répété ; mais elle avait parfaitement reconnu la voix de Guy, et elle demeura glacée de douleur et d'effroi. Elle ne voulait plus avancer, elle voulait retourner au château, et il fallut que Jeanneton usât presque de force pour l'emmener enfin pâle et éplorée au chalet.

XVII

Lorsque Guy s'était séparé d'Anne, dans le vestibule, il était parfaitement résigné à subir une punition assez sévère, car il avait été trois fois en défaut dans la même semaine : un sentiment de justice, singulièrement développé dans sa jeune conscience, l'avertissait qu'un châtement lui était dû ; il était donc tout disposé à l'accepter de bonne grâce ; mais dès le premier mot que lui adressa le marquis, le son de sa voix révéla à son fils qu'il avait de l'humour, et toutes les bonnes dispositions de celui-ci s'évanouirent. Guy savait par expérience que ces jours-là son père était à peu près impossible à satisfaire, encore bien plus à désarmer. Les enfants ont tous cet instinct, mais Guy l'avait plus qu'un autre ; il se tut, et sa physionomie prit une expression qui n'était ni celle du repentir, ni celle de la soumission.

La leçon commença, mais dès les premiers mots sa mémoire se troubla, et il demeura court, comme s'il n'eût pas même jeté un regard sur son livre, tandis que son visage endurci, impassible, presque impertinent, portait au comble l'irritation de son père ; mais les paroles qu'il adressa à Guy eurent l'effet contraire de celui qu'il voulait produire. L'attitude de l'enfant devint de plus en plus insoumise, et, sans la promesse faite à sa mère l'année précédente, il eût indubitablement subi le même châtement. Malheureusement celui auquel son père eut recours en ce moment, ne valait pas mieux ; poussé à bout par l'impatience, il dit à Guy de tendre la main droite, et, bien qu'effrayé, Guy obéit bravement. Alors le marquis saisit une canne qui se trouvait près de lui et il frappa la main de son fils.

Guy poussa le cri qui avait effrayé Anne, et il tomba presque évanoui.

Son père n'avait mesuré ni sa force, ni le poids de l'arme dont il se servait, et il avait blessé l'enfant qu'il voulait seulement châtier.

Le marquis, on le devine, fut effrayé et mécontent de lui-même au delà de ce qu'on peut dire, mais, selon son habitude, il n'en convint pas. La marquise, accourue au cri de son fils, le releva en faisant effort sur elle-même pour paraître calme, et elle emmena Guy, tandis que le marquis demeurait immobile, se trouvant (et peut-être avec raison) le plus à plaindre des trois.

Anne, pendant ce temps, était au chalet, pleurant et ne voulant pas être consolée ; ce qu'elle demandait surtout avec les plus vives instances, c'était de tenir la promesse qu'elle avait faite au pauvre Guy et de retourner au château où son père consentit enfin au bout d'une heure à la ramener.

Pierre Severin n'était jamais sans crainte lorsque l'éducation ou la correction de Guy était livrée à son père. Il désirait donc maintenant, au moins autant qu'Anne, savoir exactement ce qui s'était passé, et, tandis qu'il montait chez la marquise pour s'en informer, Anne se glissa dans la petite salle d'étude où elle savait qu'elle trouverait Guy.

Il y était en effet tout seul, le bras en écharpe, l'air sombre et point attendri. Il écouta sans répondre les premières consolations que lui prodigua sa petite compagne, mais lorsqu'elle commença à se faire à elle-même de véhéments reproches, à s'accuser d'être la cause de ce qui était survenu, il l'arrêta tout court :

— Non, ce n'est pas toi, Anne ; ce n'est pas toi et ce n'est pas moi, c'est lui.

— Qui lui ? dit Anne d'un air surpris.

— Lui, répéta Guy en fronçant le sourcil, mon père : je ne savais pas ma leçon, c'est vrai, mais ce n'est pas pour cela qu'il m'a puni et qu'il m'a frappé, c'est pour autre chose... Pour cela il m'aurait fait autre chose... c'est pour autre chose qu'il m'a fait cela.

Anne ne comprenait pas un mot et Guy lui-même vit qu'il n'exprimait pas clairement son idée.

— C'est égal, dit-il, je sais ce que je veux dire.

Il mit sa main gauche tout entière dans son épaisse chevelure dont les boucles brunes retombèrent en arrière, et il demeura ainsi, le coude appuyé sur la table, les yeux fixés sur la cheminée avec une expression que sa petite compagne ne trouva pas du tout satisfaisante.

— Mais moi j'aimerais à savoir aussi ce que tu veux dire, dit-elle.

Voyons, Guy, parle-moi, je ne te comprends pas ; tu as l'air d'être fâché d'avoir mal fait ?

— Je n'en suis pas fâché non plus, dit Guy brièvement.

— Guy !

— Non, je n'en suis pas fâché, c'est-à-dire je n'en suis *plus* fâché ; je l'étais ce matin, à présent je ne le suis pas, je suis fâché contre mon père.

— Guy ! répéta Anne d'un air scandalisé.

— Oui, je suis fâché contre lui ; pourtant ce matin, vois-tu, j'avais tort, je lui aurais bien demandé pardon tout de suite, mais maintenant... je ne peux pas te dire ce que c'est, mais il me semble que c'est lui... Je ne peux pas t'expliquer cela, vois-tu, j'aimerais mieux être fâché comme je l'étais, je serais très-content d'être fâché comme cela... Je suis fâché d'être fâché comme je le suis... Tiens, tu m'embrouilles... Qu'est-ce que cela te fait, laisse-moi penser ce que je veux...

Mais Anne persistait à vouloir absolument démêler le fil embrouillé des idées de Guy :

— Tu veux dire peut-être, dit-elle, qu'une autre pénitence ne t'aurait pas empêché d'être fâché d'avoir mal fait, tandis que celle-ci....

— Juste... dit Guy. Oui, c'est cela : une autre pénitence, un pensum, une récréation flambée, que sais-je, du pain sec ou toute autre chose de ce genre aurait pu ressembler à ce que j'avais fait ; mais cela, dit-il, en indiquant d'un signe de tête son bras en écharpe, cela ressemble à... à avoir menti, à avoir rapporté... cela ressemble à avoir battu un petit... Voilà à quoi cela ressemble !

Après avoir ainsi énuméré la liste des énormités auxquelles, suivant ses notions de justice, eût été applicable la peine qu'il avait subie, Guy fut persuadé qu'il s'était enfin expliqué clairement et d'une façon sans réplique.

Il se sentit soulagé et eût volontiers maintenant accepté la distraction d'une partie de dominos. Mais Anne restait sérieuse, debout, les coudes appuyés sur la table, ses deux mains sous son menton, et elle ne faisait aucune attention aux préparatifs du jeu que Guy faisait de la main gauche.

— Mais Guy, dit-elle enfin en promenant sa petite main sur les dominos qu'il venait de placer et les mettant en désordre sans s'en apercevoir, mais mon bon petit Guy, tout cela ne fait pas que tu puisse être fâché contre ton père, et ce que as dit là est mal, plus que tout ce que tu dis que tu n'as pas fait.

— Voyons, Anne, jouons, veux-tu ? Ne me taquine pas, à présent.

— Je ne veux pas te taquiner, mais je ne veux pas jouer si tu ne me dis pas que tu ne penses pas ce que tu as dit.

— Comment faut-il donc faire, dit Anne d'un air pensif, pour ne plus penser une chose qu'il ne faut pas penser ?

— Je ne sais pas, dit Guy ; il n'y a pas moyen, je crois : on pense ce que l'on pense, voilà tout.

— Mais non, mais non, dit Anne ; cela ne peut pas être, Guy. M. le curé nous l'a encore si bien expliqué dimanche en nous disant comment il faut donner à Dieu son cœur, son âme et son *esprit*. Il faut bien en ôter les mauvaises pensées pour cela, c'est sûr !

-- Eh bien, dis-moi comment, dit Guy, et je t'assure que j'en serai content ; j'aime tant quand j'aime mon père... Le jour où il m'a mené promener avec lui à cheval, tu sais ? moi sur le poney, il avait l'air content de moi, il me regardait avec des yeux qui me faisaient tant de plaisir, et moi je l'aimais tant aussi ce jour-là ! J'aimerais bien mieux cela, va, que ce que je te disais tout à l'heure, mais je ne le veux pas, ce n'est pas ma faute. Je le vois toujours comme ce matin, avec des yeux si sévères... Et puis quand j'ai tendu ma main et qu'il a levé la sienne ! Oh ! ma pauvre Anne, si tu l'avais vu !...

Anne frissonna, et ses grands yeux se remplirent encore une fois de larmes ; mais elle les essuya résolûment, et tout d'un coup elle s'écria :

— Je le sais, moi, je le sais, le moyen... Tiens, Guy, écoute-moi bien. Veux-tu le faire ? veux-tu faire ce que je vais te dire ?

Guy, tout en maintenant la dignité de son sexe en rappelant de temps en temps à Anne qu'elle n'était qu'une petite fille, lui cédait cependant à peu près en toute occasion, et il convenait même souvent que, quoique la plus jeune de trois ans, elle était la plus sage des deux :

— Voyons ce que tu vas dire, dit-il.

— Ecoute donc, mon petit Guy, dit Anne en venant se mettre devant lui à moitié à genoux, à moitié assise sur ses talons, écoute-moi, je t'en prie. C'est vrai, la punition était trop grande, *elle était plus grande que ta faute*¹. Mais, comme je te le disais, cela ne fait pas que ce que tu me disais tout à l'heure soit bien ; c'est mal, au contraire, sois sûr que c'est mal. Tu dis que tu ne peux pas t'empêcher de le penser, eh bien, écoute, rapelle-toi encore ce qu'a dit M. le curé : " Si vous pensez une chose que Dieu défend, tâchez de faire une action qui soit le contraire de cette pensée ! " Tu t'en souviens bien, il nous a dit cela après le catéchisme, dimanche,

¹ Expression d'une enfant de neuf ans dans une circonstance analogue.

comme s'il avait deviné ce qui allait t'arriver... Eh bien, mon petit, aujourd'hui, là, maintenant, *fais un plaisir à ton père!*

Et, se levant d'un air animé, elle courut à une petite table où tous les livres de Guy avaient été jetés en désordre.

— Tiens, écoute-moi, fais ce que je te dis, et tu verras. Prends tes livres, apprends vite et bien tes leçons, tu le peux quand tu le veux, tu sais bien, et moi je ne dirai rien, je ne te distrairai pas, je resterai là sans bouger. Fais cela, je te dis, fais cela d'abord et tu verras ensuite... tu verras si tu ne guériras pas de ta mauvaise pensée.

A la proposition de ce remède, Guy fit d'abord une effroyable grimace ; mais Anne n'en démordit pas, et à force d'instances elle finit par se faire obéir. Les deux enfants se turent, et pendant une demi-heure on eût entendu une mouche voler dans la petite salle d'étude, Guy apprenant avec l'attention d'une véritable bonne volonté, Anne restant immobile de peur de le déranger.

Enfin Guy s'écria :

— C'est fini ! je la tiens enfin !... et cette fois c'est tout de bon !

Anne prit le livre, Guy répéta sa leçon imperturbablement d'un bout à l'autre.

— Et maintenant, lève-toi... Le peux-tu ? Ta main t'empêche-t-elle de marcher ?

— Non, dit Guy en riant, pas de marcher ; mais, aïe... elle me fait bien mal quand je remue...

— Pauvre Guy, dit Anne attendrie de nouveau ; reste alors, ne bouge pas !

— Non, non, dit Guy debout, non, c'est fait maintenant.

— Appuie-toi sur moi, donne-moi l'autre main.

— Non, va devant, dit Guy, que son double effort avait remis tout à fait de bonne humeur, va devant, frappe à la porte et dis que je suis là.

Le marquis, la marquise et Severin étaient encore ensemble, et pendant la conversation qui venait d'avoir lieu il avait été décidé que Guy serait envoyé au collège. La pauvre mère avait fait elle-même cette proposition d'une voix ferme, Severin l'avait appuyée et le marquis, pénétré en ce moment du regret de son emportement, venait d'y donner son consentement, lorsqu'on entendit frapper un coup léger à la porte.

— Entrez, dit la marquise.

On vit paraître le visage rose et rayonnant d'Anne.

— C'est Guy qui est là, dit-elle, et qui voudrait répéter sa leçon. Tous les trois furent également surpris. La marquise avait été

encore plus effrayée et chagrinée de l'effet moral produit le matin sur Guy que de sa souffrance physique. Severin aussi avait craint pour le moins un long accès de morne obstination, tel qu'il lui en avait vu dans des circonstances analogues, et quant au marquis, qui ne croyait pas devoir reconnaître ouvertement son tort vis-à-vis de son fils, il brûlait du désir de l'embrasser, d'autant plus qu'il pensait que la peur le retiendrait maintenant bien longtemps loin de lui.

Ce fut donc avec une véritable émotion qu'il vit paraître devant lui son pauvre enfant, pâle, changé, le bras en écharpe, les cheveux en désordre, mais le visage animé d'une charmante expression et venant droit à lui, son livre à la main, sans peur, sans embarras, sans hésitation.

Le marquis prit le livre avec des yeux troublés. Guy répéta sa leçon d'une façon irréprochable, et avant qu'elle fût achevée, il était dans les bras de son père, où s'effaçait en un instant le souvenir du grief qui une heure auparavant avait troublé son jeune esprit et gonflé son cœur.

Pendant ce temps, l'expression triomphante du visage de la petite Anne n'échappa pas à Charlotte ; elle devina tout ce qui s'était passé entre les deux enfants.

— Regardez, Pierre, dit-elle, regardez le bon petit ange de mon pauvre Guy.

Et, la prenant dans ses bras, elle l'embrassa avec passion, tandis que M. Severin, ému et satisfait, jetait sur sa fille un regard attendri et caressait doucement sa petite main entre les siennes.

XVIII

La proposition d'envoyer Guy au collège, c'était la marquise qui, la première, avait eu le courage de la faire, et lorsqu'elle avait obtenu le consentement de son mari, elle l'avait remercié comme s'il lui avait accordé une grâce. Néanmoins, chaque semaine qui la rapprochait du départ de son fils semblait abréger sa vie du même nombre d'années. Ses yeux le suivaient avec une anxiété fiévreuse ; parfois, après l'avoir longtemps gardé près d'elle, elle le renvoyait tout d'un coup en lui disant : " Va, va-t'en un peu, que je m'accoutume à ne plus te voir." Parfois encore, elle prenait sa tête entre ses mains et le regardait fixement, comme si elle eut eu peur d'oublier ses traits, et dans d'autres moments elle s'enfuyait dans sa chambre en l'entendant, pour y pleurer à son aise sans être vue, si ce n'est de Louise qui souffrait de ces combats et pleurait avec elle.

Au milieu de cette agitation, on arriva au jour calme, béni, de la première communion des deux enfants, qui devait précéder d'une semaine le départ de Guy. Ce jour, important dans toutes les familles, fut mémorable au château de Villiers.

Dès l'aube, Charlotte était auprès du lit de son fils qui dormait encore, et elle le regardait avec un sentiment plus tendre, plus solennel que de coutume. En ce moment, la paix de l'absolution, reçue la veille au soir, reposait sur son front et donnait à ce visage endormi quelque chose d'angélique, d'accord avec la pureté encore enfantine de son teint et le contour délicat de son visage. On eût peint sous ces traits, non pas un chérubin dans l'extase de l'adoration, mais un de ces divins messagers envoyés parmi les hommes et portant dans leur ressemblance avec eux l'empreinte d'une force et d'une pureté surnaturelles. Tel était Guy en ce moment ; mais tandis que sa mère priait auprès de lui avec une ferveur inaccoutumée, un léger froncement de sourcil plissa le front de l'enfant et changea tout d'un coup cette expression céleste ; une ombre passait dans son sommeil, elle fut fugitive... un doux sourire presque à l'instant effleura ses lèvres, il se réveilla et embrassa sa mère. Mais celle-ci, en le serrant dans ses bras, ne put s'empêcher de dire dans son cœur : " Oh ! mon Dieu, soyez toujours près de lui pour écarter de son âme toutes les ombres et y ramener toujours la lumière."

La cérémonie était presque achevée.

L'abbé Gabriel, debout à l'autel, adressait encore quelques paroles aux deux enfants, à genoux près l'un de l'autre dans une émotion recueillie. Un rayon de soleil passant à travers les vitraux enveloppait les vêtements blancs d'Anne des couleurs de l'arc en ciel et jetait comme une auréole sur la tête de Guy ; tout était autour d'eux calme et rayonnant... C'était bien l'heure sainte et sereine qui dépose dans l'âme le germe de tous les bonheurs, de toutes les vertus et de toutes les forces de la vie.

— Que toutes les grâces descendent sur vous et demeurent dans vos âmes, ô mes enfants, disait l'abbé Gabriel en terminant son discours. Soyez fermes pour combattre, soyez patients, pour souffrir. Mon cher enfant, soyez brave toujours et partout pour confesser la foi sans lâcheté, pour la défendre sans peur, mais brave surtout dans le grand combat contre vous-même. Et vous, ma chère petite, soyez ferme et patiente, c'est là le courage que je vous demande aussi. N'oubliez pas ce jour et ce qu'il vous promet, n'oubliez pas ce que vous promettez à votre tour, et que la paix, la force et la grâce reposent et demeurent sur vous !

Ces paroles étaient simples, mais l'accent qui les accompagnait les faisait pénétrer jusqu'au fond des cœurs...

Charlotte, depuis le moment de sa communion près de son fils, avait été soudainement délivrée de l'étreinte douloureuse qui depuis tant de jours serrait son cœur, et elle ne sentait plus qu'une joie inconnue et nouvelle. Il lui semblait entendre au fond de son âme une voix qui lui disait que toutes les peines, toutes les douleurs, toutes les séparations de la terre étaient finies et qu'il n'y avait plus qu'union, bonheur, paix consommée et sécurité parfaite.

Elle demeura à genoux la dernière et se releva calme, attendrie et consolée.

Revenue au château, elle présida au déjeuner qui suivit la messe avec cette douce gaieté qui succède à un doux recueillement ; puis elle attacha au bras d'Anne un bracelet dont le fermoir laissait apercevoir à travers un cristal entouré de perles une belle boucle de cheveux d'or, mêlés avant l'âge de quelques fils d'argent.

Plus tard, elle retourna avec eux à l'église, et vers le soir elle prit sa place accoutumée à table, où, en l'honneur de ce jour solennel, ils étaient tous réunis ; mais tout de suite après le dîner se sentant reprise de cette douleur au cœur dont elle ne parlait plus, tant elle lui était devenue habituelle, elle remonta dans sa chambre et se mit au lit.

A neuf heures, lorsque Guy allait la quitter, elle l'embrassa tendrement et elle le bénit suivant sa coutume. Ce jour-là, elle bénit aussi Anne lorsqu'elle vint avec Louise lui dire adieu, avant de retourner au chalet.

Elle s'endormit pendant quelques heures et rouvrit les yeux vers minuit. Elle vit alors son mari assis près de son lit la regardant avec une tendresse inquiète. Quelque chose dans le sommeil de Charlotte lui avait inspiré une crainte vague à laquelle il ne voyait pas pourtant de cause apparente. Il lui tenait la main, et elle lui semblait brûlante.

— Souffrez-vous ? dit-il.

— Oh ! non, non, répondit-elle.

Le marquis se tut et baisa la main qu'il tenait toujours, et cette main serra doucement la sienne.

— Oh ! Gaston ! quelle belle journée ! que je me sens heureuse !

Après avoir dit ces mots, Charlotte s'endormit... Elle s'endormit et ne se réveilla plus sur la terre.....

La communion reçue le matin auprès de son enfant avait été son

viatique, et la promesse de bonheur entendue au fond de son âme était accomplie maintenant, et cette fois en entier !.....

Avant le jour, un médecin appelé par le pressentiment inquiet du marquis, arriva au château, mais ce ne fut que pour constater l'inutilité de tous les remèdes et pour déclarer que la cause de cette mort subite était une maladie de cœur dont la marquise de Villiers était atteinte depuis de longues années et dont l'origine avait dû être quelque grand saisissement ou quelque secousse violente ressentie dans sa première jeunesse.

XIX

Nous passerons sous silence les premiers jours d'une douleur que rien ne devait plus ni adoucir, ni distraire. Nous ne dirons rien du deuil profond qui enveloppa toutes choses à Villiers et aux environs, où partout le nom de la marquise était connu et béni. Nous dirons seulement qu'au château tout se ressentit du caractère ardent et malheureux de celui qu'un coup si imprévu venait de frapper, que l'aspect des lieux y devint morne et désolé comme son désespoir, tandis qu'au châlet tout demeura calme et serein dans une douleur qui n'était cependant ni moins profonde ni moins vive.

Guy partit pour Paris, accompagné de Severin, et pendant les années qui suivirent, ce ne fut point au château, mais au châlet qu'il passa le temps de ses vacances. Plus que jamais, la douleur et les sombres habitudes de la vie du marquis le rendaient incapable de servir d'instituteur et de guide à son fils, et grande assurément eût été l'infortune de celui-ci, si la tendresse de Louise et celle de Pierre Severin n'eussent tenu lieu de tout au pauvre enfant plus qu'orphelin. Guy trouvait du reste dans l'ami de son père toutes les qualités nécessaires pour diriger, sinon pour dompter sa fougueuse vivacité ; toutefois l'espèce d'indifférence dont il croyait être l'objet, lui causait une surprise qui n'était pas exempte de ressentiment, et chaque fois qu'il revenait à Villiers avec l'espoir de ramener un peu de joie sous le toit attristé de son père, il se sentait le cœur serré et froissé par l'inutilité apparente de ses efforts ; cependant il était souvent reçu à bras ouverts et avec une satisfaction qui semblait réaliser toutes ses espérances. Comment en effet le marquis n'eut-il pas senti un sentiment d'orgueilleuse tendresse, en embrassant son fils tel que l'avaient développé les trois ou quatre années écoulées depuis le jour de son premier départ de Villiers ! Mais bientôt son abattement morose reprenait

le dessus, la ressemblance même de Guy avec sa mère contribuait à l'accroître. Cette ressemblance était l'une de celles qui échappent aux indifférents, et qui pour ainsi dire ne sont pas permanentes, mais par instants, c'était le regard de Charlotte elle-même que rencontraient ceux qui l'avaient aimée, sous les longues paupières de son fils ; c'était son sourire qui transformait, comme par un éclair, sa bouche habituellement ferme et sérieuse ; c'était sa voix dont le timbre semblait revivre dans celle de Guy. Mais dans l'âme du marquis, ces souvenirs réveillaient une impression qui ressemblait bien plus au désespoir qu'à l'attendrissement, et dont l'effet était de le rendre souvent plus irritable encore que par le passé. Guy, alors, s'irritait à son tour, s'oubliait jusqu'à manquer de respect à son père : puis ensuite, plein de regret et de remords, il venait se réfugier au châlet, avouer ses torts et recevoir de bonne grâce les remontrances de Pierre, les doux conseils de celle qu'il nommait sa tante Louise, et ceux plus doux encore de sa chère petite sœur Anne, qui étaient souvent les mieux suivis de tous.

Ainsi se passèrent quatre ou cinq années, qui nous amènent à celle où la révolution de 1830 trouva Guy entrant dans sa vingtième année et achevant à Paris des études qui allaient l'admettre parmi les premiers, dans l'une des écoles dont l'accès était le plus difficile. Guy, fils unique et destiné, on le sait, à posséder une fortune digne de sa naissance, n'eût peut-être pas mis tant d'ardeur à s'ouvrir une carrière, si son existence eût été plus heureuse ; mais il n'était plus assez jeune pour supporter la solitude du château de Villiers, et il l'était encore trop, suivant les idées de son père, pour pouvoir prétendre à une indépendance absolue. Il n'avait donc, pour le moment, rien de mieux à faire qu'à travailler courageusement pour entrer dans la voie qui lui était ouverte, et, tout en étudiant, il profitait de la liberté que lui laissait le professeur auquel il était confié, et qui depuis deux ans déjà le traitait plutôt en ami qu'en élève, ayant su comprendre que Guy abuserait moins de la liberté si elle lui était donnée, que s'il était tenté de la dérober.

Cette vie dans son ensemble ne lui déplaisait donc point, et quoi qu'il s'y attendit, ce fut avec un vif déplaisir qu'il se trouva brusquement rappelé à Villiers par une lettre de son père, qui lui ordonnait de quitter Paris, de renoncer à tout projet de carrière, et de revenir sur-le champ auprès de lui.

Assurément, Guy n'était nullement disposé à sympathiser avec le mouvement qui venait de renverser l'antique dynastie, dans laquelle se personnifiait pour lui non-seulement la monarchie,

mais le pays lui-même ; toutefois la lettre de son père stimula en lui l'esprit d'indépendance et d'opposition dont il avait assez largement hérité, et tout en annonçant en réponse son acquiescement et son retour, il ne put s'empêcher d'ajouter qu'avant de quitter "des camarades qu'il regrettait, et avec lesquels il eût été heureux de servir son pays, il désirait passer quelques jours encore auprès d'eux, et surtout se séparer le plus tard possible de celui qu'entre tous il nommait son ami."

Cette lettre déplut au marquis pour plusieurs raisons. Les passions politiques ne sont point de celles qui se calment avec les années, et la révolution nouvelle les avait réveillées chez lui avec une vivacité à laquelle ajoutait encore la ténacité de l'âge. Pour la première fois, on le voyait sortir du morne abattement de sa douleur, s'animer et se passionner comme dans sa jeunesse, avec moins de mesure et plus d'emportement encore. Il y avait quarante ans du jour où un dissentiment politique l'avait séparé de son frère, et maintenant dans le regret exprimé par Guy, il lui semblait, à tort, apercevoir le germe d'un chagrin du même genre ; non content de ce grief, il en trouvait un second dans l'allusion qui terminait la lettre de son fils, dont celui-ci de bonne humeur se fût peut-être abstenu, car il n'ignorait pas que son intime liaison avec un jeune homme, dont la position et les relations étaient tout autres que les siennes, n'avait jamais eu l'assentiment de son père ; mais, nous l'avons dit, il était dans la nature de Guy d'obéir avec impatience, là même où ce qui lui était imposé se trouvait d'accord avec ses opinions et sa volonté. Il n'était donc point exempt d'irritation en écrivant à son père, et celle qu'en retour sa lettre avait fait naître se manifesta par l'accueil glacial qu'il reçut à son arrivée dans ses tristes foyers.

Le dîner, en tête-à-tête, fut triste et silencieux ; Guy avait le cœur serré. Malgré ce qui troublait si souvent ses relations avec son père, il le respectait et l'aimait tendrement. Dans ce moment même, il se sentait attendri par les traces de ce nouveau chagrin visibles sur son front sillonné et sa tête blanchie. Il le regardait avec tristesse et compassion : mais comme rien dans le regard froid et sévère du marquis ne semblait répondre au sien, il baissa les yeux, et une partie de la compassion qu'il ressentait se tourna sur lui-même, car Guy se regardait comme fort à plaindre en ce moment. La grande salle à manger où il se trouvait seul en face de son père, lui semblait lugubre. Villiers, qu'il aimait tant jadis, prenait l'aspect d'un lieu d'exil maintenant qu'il y était ramené malgré lui. Ce vaste château était en vérité une cage étroite pour

ses vingt ans. Et pas un mot qui lui donnât la perspective d'en sortir, pas un mot qui du moins adoucît son retour !

Il était assez naturel que tout cela lui parût mélancolique... Toutefois, au milieu de sa méditation rembrunie, se trouvaient deux points lumineux :

Le premier, c'était le chalet et tous ceux qui l'y attendaient.

Le second, c'était l'ami dont nous avons parlé et qui se trouvait en ce moment beaucoup plus près de lui que ne se l'imaginait son père.

En effet, au moment même où Guy allait se séparer du jeune Franz Franck, celui-ci avait reçu de sa tante, établie dans une petite terre voisine du château de Villiers, une lettre qui l'invitait à y venir passer avec elle le mois de septembre ; en sorte que les deux amis avaient eu la bonne fortune de voyager ensemble et ne s'étaient séparés qu'en arrivant à la petite ville de M... où Guy avait trouvé la voiture de son père, tandis que Franz montait dans une petite cariole envoyée à sa rencontre pour madame Lamigny, sa tante.

Guy s'était gardé de faire part à son père de cette rencontre, surtout lorsqu'il s'était vu mal accueilli à son arrivée ; il nourrissait bien le hardi projet d'annoncer au marquis l'arrivée de son ami dans le voisinage et même celui de faire ratifier l'invitation qu'il lui avait faite de venir le voir au château... Mais, pour entamer ce sujet délicat, il attendait que le nuage qui assombrissait le front de son père fût un peu dissipé, lorsque celui-ci rompit tout d'un coup le silence par ces mots inattendus :

— Et M. Franck ! votre ami... a-t-il enfin reçu vos adieux ?... En ce qui le regarde du moins, je suis obligé d'avouer que cette misérable émeute a eu un bon côté, car j'imagine qu'il doit avoir disparu dans la tempête ou du moins qu'il navigue dans des eaux tellement différentes des nôtres, que vous en êtes enfin séparé sans retour.

Le sang monta au visage de Guy, mais il se contint et répondit froidement :

— Vous vous trompez, mon père ! Franz Franck est royaliste. (On ne disait pas encore légitimiste.)

— Royaliste !... s'écria le marquis avec une extrême surprise.

— C'est-à-dire, dit Guy avec un peu d'embarras (car les opinions politiques de son ami étaient peut-être un peu moins prononcées que ne l'indiquait cette réponse), c'est là l'opinion de sa famille...

— De sa famille !... répéta le marquis avec une dédaigneuse ironie.

— De la seule parente qu'il ait au monde, du moins, madame Lamigny, sa tante, qui l'a adopté et à laquelle appartient le pré Saint-Clair, à quelques lieues d'ici.

Le marquis ne répondit pas. Guy alors saisissant l'occasion qui s'offrait ainsi, poursuivit hardiment :

— C'est là que Franz se trouve en ce moment ; nous sommes revenus de Paris ensemble, et il est allé au pré Saint-Clair, tandis que je venais ici.

Rien au monde ne pouvait être plus désagréable au marquis que cette nouvelle. Par caprice et par préjugé, par suite aussi de quelques informations prises sur la famille du jeune Franck, il avait contre lui une prévention obstinée et ressentait par suite une répugnance qu'il croyait fondée pour l'intimité qui s'était établie entre ce jeune homme et son fils. Il avait vu cette intimité brisée par les circonstances, et maintenant, il apprenait, au contraire, que, séparé de tous ses autres camarades, Guy allait se trouver plus que jamais rapproché de celui-là, puisque le hasard le plus malheureux le ramenait dans le voisinage.

Il n'avait pas même de bon prétexte pour lui interdire le Pré Saint Clair, car il était vrai que madame Lamigny était connue dans toute la province pour avoir des opinions presque aussi ardentes que celles du marquis lui-même, ce dont, en ce moment, il était loin de lui savoir gré ; il était même tenté de s'écrier : " De quoi se mêle-t-elle?... " et de lui en vouloir d'une conformité qui lui enlevait une arme dont il aurait voulu se servir.

— Comment se fait-il, dit il enfin avec humeur, que madame Lamigny soit la tante de M. Franck ?

— Elle est, je crois la sœur de sa mère.

— Comment ! s'écria le marquis, madame Lamigny était juive.

— Juive, mais pas du tout, mon père.

— Pas du tout, répéta le marquis, mais si ce n'est-elle, c'est donc sa sœur, " ou bien quelqu'un des siens ? "

— Quelqu'un des siens, soit, dit Guy en souriant. La famille de Franz, il est vrai, est originairement juive... mais son père a quitté le judaïsme en épousant une chrétienne... Quant aux circonstances qui ont accompagné le mariage de notre voisin du pré Saint-Clair avec la sœur de celle-ci, je les ignore.

— Je les sais, moi, répondit le marquis, bien que peu informé de la parente de madame Lamigny et ignorant jusqu'à ce jour qu'elle fût belle-sœur de l'usurier juif converti par les beaux yeux de sa femme, la mère de votre *ami*... Mais ce que je savais, c'était que Lamigny (un fort petit gentilhomme qui avait le mérite d'être bien pensant, mais qui n'en avait pas d'autre), courant l'Allemagne

à une époque où il n'était déjà plus très-jeune, y avait rencontré sa femme, chantant, je crois, à quelque grand festival tudesque, et lui avait offert sa main, parce que (il faut rendre justice à madame Lamigny) il s'était aperçu qu'elle n'aurait point accepté d'hommage d'autre sorte

— C'est, en effet, je le crois, une femme excellente et respectable, dit Guy avec un empressement qui tendait à rehausser la parenté peu brillante de son ami.

— Quelque excellente et respectable qu'elle soit, dit le marquis avec impatience, vous comprenez bien, n'est-ce pas, que je ne vais point à l'heure qu'il est, établir des relations avec le pré Saint-Clair, où je n'ai jamais mis les pieds, et j'espère que vous ne vous mettez vous-même en aucune communication de voisinage avec eux. En un mot, Guy, je vous défends d'y aller, et encore plus de recevoir aucun d'eux à Villiers !

Le marquis se leva en disant ces mots et entra dans la pièce adjacente, qui était un petit salon où il se tenait d'habitude depuis qu'il habitait seul ce vaste château. Guy le suivit lentement en cherchant à maîtriser l'emportement qui commençait à bouillonner en lui... Pour en venir à bout, il pensa que le plus sage parti à prendre était de sortir sur-le-champ, et comme cette pièce, ainsi que toutes celles du rez-de-chaussée, donnait sur la terrasse, il ouvrit la fenêtre, sortit et se mit à marcher au grand air... Mais l'effet de cette promenade ne fut point de le calmer, au contraire.. Tout ce que venait de dire son père se représenta à son esprit et lui parut le comble de l'injustice. "N'était-ce point assez d'être tout d'un coup privé de tous les intérêts, de toutes les activités, aussi bien que de tous les plaisirs de son âge, et fallait-il encore être poursuivi dans une jouissance aussi innocente que celle d'une amitié de son choix, et cela sans motif, sans raison, sans prétexte, par un préjugé injuste et absurde, sans connaître même cet ami que l'on condamnait ainsi !"

Et le cœur de Guy se gonflait au souvenir des nobles qualités, de l'intelligence, du génie de celui dont son père cherchait à le séparer. Et il arpentait la terrasse sous le ciel étoilé en répétant mille fois les mots : Absurde ! injuste ! et en s'exaltant de plus en plus, bien loin de regagner du sang-froid... Bientôt l'idée lui vint d'aller trouver Severin, avec lequel il pourrait du moins parler à cœur ouvert, et il rentra dans le salon pour chercher son chapeau.

— Où allez-vous ? dit son père.

Guy répondit qu'il allait au chalet... qu'il n'avait pas vu Severin encore... qu'il avait à lui parler...

— C'est inutile, dit le marquis. Severin est absent depuis huit jours, et il ne revient que demain, et depuis son départ madame Severin et Anne viennent ordinairement tous les soirs passer une heure avec moi, je pense qu'elles seront ici dans quelques instants.

Guy jeta son chapeau et s'assit en silence, les deux mains dans ses poches, les sourcils froncés, le cœur ému, les larmes aux yeux. Son père le regarda.

— Vous voilà furieux, dit-il. En vérité, mon cher enfant, vous êtes absurde, et votre caractère devient insupportable.

— Mon père, dit Guy d'une voix tremblante, je ne suis point furieux. Mais, je l'avoue, je suis désespéré!

— Désespéré, maintenant. Quelle exagération, dit le marquis avec ironie.

— Mon père! mon père! de grâce, ne me parlez pas ainsi.

Guy voulait implorer, mais malgré lui sa voix était impérieuse.

— Qu'est-ce à dire? dit son père d'une voix sévère. Mon fils se croit-il le droit de m'imposer silence?

— Non, mon père, je vous écoute, je vous ai écouté avec respect, et je voudrais vous obéir, mais je ne le puis. En un mot, dit-il en se levant, vous voulez me séparer de Franz, vous voulez que je renonce à son amitié, et moi... je ne le veux pas!

— Vous ne le voulez pas, répéta lentement son père avec une expression qui ne fit que stimuler la colère de Guy...

C'était un de ces moments où éclatait entre eux leur fatale ressemblance, et où leurs caractères se croisaient comme deux fers les blessant mutuellement.

— Non, mon père, je ne le veux pas, s'écria Guy; je ne renoncerai pas sans raison à un ami que j'estime et que j'aime, je n'affligerai point son noble cœur, je n'humilierai point son juste orgueil, et je ne puis vous obéir, précisément à cause de ce qui vous inspire contre lui d'injustes préventions, à cause de sa naissance, à cause de sa position, à cause de sa pauvreté; je n'abandonnerai jamais Franz, et rien ne m'empêchera de demeurer son ami.

La colère du marquis croissait avec celle de Guy; mais il gardait un sang-froid qui exaspérait de plus en plus celui-ci.

— Tout cela est fort beau, fort généreux, dit-il, et jusqu'à un certain point fort juste, et nous serons même parfaitement d'accord lorsqu'il ne s'agira que de ce qui est dû à la situation malheureuse de M. Franck... Je veux même vous en donner la preuve sur-le-champ.

En disant ces mots, le marquis ouvrit le tiroir d'une table placée près de lui et en tirant une bourse contenant une trentaine de pièces d'or, il la jeta à son fils:

— Tenez, dit-il, faites de cette somme tout ce qui vous conviendra pour votre ami, et ne craignez pas que je vous refuse les moyens de la renouveler.

La bourse tomba avec bruit aux pieds de Guy.

La foudre y serait tombée qu'elle n'aurait pas produit en lui une commotion plus forte ou stimulé plus violemment ses nerfs et son sang.... Pour un instant, tout disparut de sa pensée, hormis le sentiment d'une grave injure reçue ; il se pencha, releva la bourse, et d'une main que la colère n'empêchait pas d'être sûre, il allait la rejeter à son père d'une façon qui en eût fait une arme terrible, lorsqu'il sentit une main ferme se poser sur son bras ; il se retourna et vit auprès de lui la jeune Anne Severin !... Arrivant comme à l'ordinaire par la terrasse, elle avait entendu en approchant leurs derniers mots, elle avait tout compris, et son geste avait été aussi rapide que sa pensée ; mais ce geste ne suffit pas pour ramener Guy à la raison ; aveuglé par la fureur, il saisit de son autre main le bras d'Anne et la rejeta loin de lui avec une violence qui la fit chanceler. Alors seulement, et tout d'un coup, il sembla revenir à lui.

Fut-ce au léger cri d'Anne ? fut-ce à celui de son père ? Non !... Ce fut à la vue des fragments d'un bracelet que sa main venait de briser sur le bras qui avait arrêté le sien. Ce bracelet était celui que sa mère y avait placé le jour de sa mort, et il n'y avait rien au monde de plus sacré pour Guy que le double souvenir attaché à ce bijou qu'Anne ne quittait jamais... Et maintenant, il en ramassait avec douleur et confusion les fragments épars et le fermoir contenant les cheveux de sa mère, dont le cristal, en se brisant, avait fait une blessure assez profonde au bras de celle qui le portait pour que son sang coulât en abondance.

Guy s'était jeté à genoux auprès d'Anne et lui demandait pardon. Il voulait prendre sa main, il voulait voir son bras meurtri ; mais Anne l'avait déjà enveloppé de son mouchoir, et, penchée vers Guy, elle lui répétait ces mots à voix basse : " Pas de pardon à moi, Guy, pas à moi, à lui, à lui seul ! " d'un accent si suppliant et à la fois si grave, qu'à genoux encore Guy mit la tête dans ses mains et demeura un instant en silence, rassemblant ses pensées avec un effort qui fut peut-être une prière... Après quoi la force et la clarté lui revinrent...

Il se leva, ramassa la bourse et la posa doucement sur la table près de son père ; puis d'une voix ému et respectueuse, quoique avec effort, il dit :

— Mon père, je vous remercie de ce que vous vouliez faire pour

Franz, mais il n'a pas besoin d'argent et n'en accepterait pas de moi. Je vous demande aussi de me pardonner mon emportement : je le réparerai en vous obéissant.

Le résultat de cette scène ne fut cependant pas celui qu'avait accepté le repentir de Guy. Bien que pour une raison différente, la vue du bracelet brisé avait causé au marquis une émotion non moins vive qu'à son fils, car, sans qu'il y eût un rapport exact entre cet acte de violence et celui dont il s'était rendu coupable lui-même vingt ans auparavant, le jour où il avait brisé le médaillon de Guillaume des Aubrys, l'un lui rappela vivement l'autre, et l'amer souvenir de l'emportement qui avait alors failli lui ravir sans retour la tendresse de celle dont il adorait la mémoire le disposa à la fois à l'humilité et à l'indulgence. Le lendemain, à sa grande surprise, Guy reçut tout d'un coup de son père la permission qu'il n'osait plus lui demander, et peu de jours après, il amena son ami à Villiers. Quoique les traits de Franz rappelassent bien un peu son origine juive et que son talent trahît encore davantage sa qualité d'artiste, Guy eut cependant la satisfaction de voir un bon nombre des préventions du marquis s'évanouir à la vue du pâle et modeste jeune homme dont les manières ne justifiaient en rien les objections soulevées dans son esprit par les deux griefs qui surtout les avaient fait naître.

La blessure d'Anne, aggravée par quelque morceaux de verre qui s'y étaient introduits, lui causa de longues souffrances et laissa une trace qui ne s'effaça jamais.

Guy fut affligé et repentant au point de se croire corrigé pour toujours ; mais il n'en était point encore ainsi : ses résolutions ne prirent un caractère nouveau que lorsque, deux ans après, une plus douloureuse leçon lui fut donnée, à une époque qui fut dans sa vie le début d'une phase nouvelle.

MME. CRAVEN.

(A continuer.)

L'HOMME DE LETTRES.

SA MISSION DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE. I

Un écrivain, que par la pureté de son style et l'élégance de sa pensée, on dirait perdu et voletant loin du ciel de Rome ou des portiques d'Athènes, M. Arsène Houssaye, laissait échapper il y a une dizaine d'années, dans un de ses plus charmants ouvrages, ce sombre cri du cœur :

— " Notre siècle est arrivé sans foi en lui à la moitié de sa course. Le moment est venu pour l'art et la littérature de jeter un regard en arrière, d'interroger leur conscience et de se demander : — Où allons-nous ? "

¹ Cette conférence faite devant la Société Littéraire et Historique de Québec, a valu à son auteur le témoignage suivant de Monseigneur Dupanloup.

Nice, le 30 Janvier 1867.

MONSIEUR,

Je reçois votre bonne lettre et votre charmant envoi à Nice, où l'état de ma pauvre santé m'a obligé à y venir chercher quelque repos.

Dès mon retour à Orléans je m'empresserai de relire encore l'excellent travail que vous avez bien voulu me faire parvenir.

Je ne mérite pas tout ce que vous voulez bien m'y dire, mais je n'en suis que plus touché et reconnaissant.

Veuillez agréer l'assurance de mon profond et religieux dévouement.

† FÉLIX, Evêque d'Orléans.

Monsieur Faucher de Saint-Maurice, }
Ex-capitaine d'Infanterie, }
Québec (Canada.) }

Où allons-nous, en effet, emportés sur ce flot terrible et grondeur de romans, de contes, de nouvelles, que la librairie a débordé depuis soixante-six ans? Où nous mènent toutes ces écoles de beaux penseurs, fantaisistes échevelés, qui, ne pouvant se tenir dans un juste milieu, nous montrent d'une main la vie réelle à travers un prisme faux et menteur, faisant rayonner sur elle des couleurs châtoyantes qu'elle n'a pas, et de l'autre dissèquent froidement à larges coups de scalpel, muscles par muscles, lambeaux par lambeaux, toutes les monstruosité de la nature humaine? Bien certainement, ce n'est pas en nous faisant croire en des choses qui ne sont pas, ou en nous asphyxiant avec les chairs violettes de leurs cadavres, qu'ils pénétreront plus avant les fibres du cœur de l'homme, et qu'ils nous conduiront vers ce qui a été et vers ce qui sera toujours le but de toute saine littérature, le vrai, le bon et le beau. Non, ce n'est pas en donnant la blancheur du lys au mal, en imprégnant des senteurs parfumées du myosotis et du muguet le vice et le crime, que l'écrivain de notre époque parviendra à relever son siècle de l'ornière fangeuse où il se plonge et se roule de plus en plus tous les jours. Ce n'est pas surtout en s'engageant sur les traces de leur sœur aînée, la littérature parisienne moderne, que nos lettres naissantes pourront façonner et modéler notre génération sur la forme de l'amour du travail et de la vie tranquille et chrétienne, au sein de la famille. Un danger réel, un écueil menaçant gît pour nos écrivains et pour nos penseurs futurs, sous ces amas de bouquins bleus, ambres, lilas, que jette sur nos quais chaque paquebot d'outre-mer, et ce danger, c'est la tentative probable d'imitation. De tous temps, les routes battues, les larges chemins tout parsemés de jalons et d'hôtelleries, ont toujours eu plus d'attraits que les sentiers abruptes et sauvages qui s'enfoncent vers l'inconnu. Peut-être quelque voyageur novice serait-il tenté de s'y engager, sur la foi de ceux qui s'en sont revenus chargés d'or et de réputation, et pour attirer l'attention sur pareil malheur, j'ai pris sur moi de me rendre à la gracieuse invitation du savant et brave officier de marine, qui préside la Société Littéraire et Historique,¹ et je suis venu vous esquisser rapidement ce soir, ce qui va s'oubliant et se perdant d'heures en heures, la mission de l'homme de lettres dans la société moderne.

On n'oubliera pas probablement de saisir cette occasion, pour me rappeler que jeunesse n'est que trop souvent synonyme d'inexpérience. C'est justement par cet incontestable axiôme que s'est

¹ M. le Commodore Ashe, de la marine royale, chargé par le gouvernement anglais de la surveillance de l'Observatoire de Québec.

commencée ma collection, et dans mes courses de par le monde, elle s'est insensiblement augmentée de bribes arrachées ça et là, à une douleur à demi étouffée, à une croyance qui sombrait. Or, parmi toutes ces souffrances, tous ces souvenirs qui, réunis les uns aux autres, forment déjà un joli faisceau d'expérience, il est une réminiscence qui frappe ce soir à la porte de ma mémoire, avec le plus indicible plaisir. Partout où il m'a été donné de rencontrer une femme pieuse et instruite, j'ai retrouvé à ses côtés l'ange de l'indulgence. J'en vois ici plus d'une, venue expressément pour patroner cette séance, et j'ose croire que grâce à vous, Mesdames, on fera un généreux accueil à des idées qui, je le crains fort, pourront paraître à quelques-uns prématurées et prétentieuses, mais qui aux yeux d'un grand nombre seront justes et vraies parce qu'elles recèlent le secret de notre avancement social. D'ailleurs, du moment que le mal se pose crânement, les poings sur la hanche, la provocation à la bouche, le fleuret à la main, en face du bien, il n'y a plus de transactions possibles. J'ai le tort d'avoir été quelque peu militaire, ce qui veut dire que je suis terriblement entêté, et je me suis mis en l'idée de suivre n'importe où il me conduirait, le drapeau que je vais dérouler ici. Tant que l'on ne parviendra pas à me prouver que j'ai tort, je galoperai ferme à ses côtés, et par amour pour lui, je consentirai à tout ce que l'on voudra, même à être entaché d'exclusivisme.

I

Plus poseuse, plus sceptique, plus profondément impie que le dix-huitième siècle, notre époque a produit des milliers de volumes devant la signature desquels Voltaire lui-même, le cynique Voltaire, aurait reculé. Jamais histoire littéraire n'offrira plus tard plus de violents contrastes, plus de monstrueuses antithèses. A côté du galbe de George Sand, cette femme-homme qui, oublieuse de la sainte mission confiée par Dieu à ses sœurs, n'a su trouver au fond d'un cœur fait pour aimer et pour se dévouer que des accents de haine et de malédiction contre le côté divin de la société—la vie de famille—se dessineront les figures angéliques et toutes rayonnantes de chaste poésie, de madame Desbordes Valmore, de Delphine Gay, d'Anais Ségalas et de madame Augustus Craven. En face de la silhouette austère de Lamennais, torse d' bronze aux pieds d'argile, s'affaissant dans l'ombre sous le poids de son propre orgueil, se détacheront en pleine lumière les mains

de Lacordaire et de Mgr. Dupanloup, toujours prêtes à bénir et à consoler. Au bas de cette chaire, Prudhon entassera volumes sur volumes, brochures sur brochures, pour prouver que la propriété, c'est le vol, et que Dieu, c'est le mal : Henri Taine chuchottera que " la supposition de l'existence de Dieu est incapable de produire une morale naturelle : " ¹ Ernest Renan grimpera encore plus haut : il niera en termes on ne peut plus scientifiques et élégants la divinité du Christ, et Théophile Gauthier, laissant loin en arrière de lui ces deux piètres démolisseurs, soufflettera dans un de ses romans les plus en vogue—*Mademoiselle de Maupin*—la femme qui, il y a dix-huit cent soixante-huit ans, gravissait les pentes du Calvaire pour venir y sceller de sa douloureuse présence, le sanglant sacrifice qui devait un jour faire oublier son œuvre satanique. Paris, le Paris savant, le Paris lettré, trouvera cette action excessivement spirituelle, et l'inoffensif volume aura quarante éditions successives. ²

En face de toutes ces impossibilités, où les voix qui viennent

1 Henri Taine, *Philosophes Français*, page 274.

Dès que la science et la philosophie moderne s'éloignent de Dieu, on ne saurait s'imaginer à quel point on peut les surprendre à divaguer.

Un Dictionnaire de sciences médicales, à l'article *Homme*, dit :

L'homme est un animal mammifère, de l'ordre des primates—classe de singe—famille des binames, caractérisé taxinomiquement par une peau à duvet ou à poils rares!

Un professeur de philosophie allemande, M. Virchow, s'écrie :

—Vivre n'est qu'une forme particulière de la mécanique.

Un autre professeur à l'Université de Turin, M. Moleschot :

—Sans phosphore point de pensée!

Puis partant de ce principe, il ne voit dans nos cimetières que du sulfate de chaux et laisse tomber le regret suivant dans un ouvrage sur "*La circulation de la vie.*"

" Quel n'était pas le prix de cette poussière que les anciens déposaient dans les urnes cinéraires au fond des tombeaux! Elles contenaient la matière qui donne aux plantes le pouvoir de créer des hommes!"

M. Bouteville est meilleur enfant; il admet avec des circonstances atténuantes l'existence de Dieu :

—" Il n'est pas possible que Dieu punisse une créature qui n'a pas sanctionné la loi toute arbitraire qu'il a plu à ce Dieu de lui imposer!"

Néanmoins un peu plus loin, il se fâche et fermant le poing il crie à qui veut l'entendre :

—" Nous protestons au nom des droits de l'amour contre le préjugé chrétien qui condamne la femme galante et la courtisane."

Un matérialiste écrit :

" La jouissance est divine comme la conscience."

Enfin pour revenir à Henri Taine par qui j'ai commencé :

—" Le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriole!"

2 Le rapport officiel de la commission du colportage, au Ministre de l'Intérieur, contenait cette effrayante révélation :

" Sur neuf millions de livres vendus en France, au public des villes, des villages et des campagnes, par la voix du colportage, les huit neuvièmes, c'est-à-dire HUIT MILLIONS, étaient avant 1862, plus ou moins des livres immoraux!"

d'en haut sont étouffées par les blasphèmes de la foule, le critique à qui il incombera un jour de transcrire la relation exacte de toutes ces abominations, s'arrêtera effrayé et pris de vertige, pour se frapper le front et se demander quel était le mobile qui a poussé à toute cette démente. Hélas ! la clef mystérieuse de cette folie morbide, c'est tout simplement cet esprit de matérialisme inhérent à la nature humaine, que l'on a fait déteindre sur tout ce qui pouvait toucher à l'art et à la littérature. Un romancier lui-même qui a péché plus d'une fois, et qui est tombé souvent dans les illusions du panthéisme, ne pouvait s'empêcher de laisser échapper de sa plume ce franc aveu :

—On a compromis les destinées de l'art moderne en l'arrachant ainsi du sanctuaire, et en le jetant avec violence dans toutes les passions de la foule !¹

Si cet écrivain s'était donné la peine de pousser un peu plus loin, il aurait pu se rendre compte lui-même, des motifs qui avaient conduit à cet acte de vandalisme. Pour satisfaire à cette fièvre dévorante de sensualisme qui leur carie les os, les auteurs de nos jours ont eu besoin d'un peu de réputation et de beaucoup d'argent. Voilà tout leur secret. Or, ces deux bonnes et belles choses ne s'obtiennent plus maintenant qu'en devenant original quand bien même, et personne, j'aime à le croire, ne se lèvera pour leur crier qu'ils ne l'ont pas été. Reste à savoir seulement ce que pourront inventer les retardataires qui arriveront au vingtième siècle, et surtout quelle sera l'expiation que porte avec elle cette épouvantable épidémie d'impiété littéraire. De l'encrier de Diderot, d'Alembert, du baron d'Holbac, de Voltaire, ont bondis, bras nus et carmagnole aux lèvres, les Septembriseurs de l'Abbaye et des Carmes ! Et pourtant l'encrier de Voltaire n'était qu'un encrier, tandis qu'aujourd'hui c'est l'abîme qui est là devant notre génération, avec son insondable obscurité et ses étranges rumeurs. On y roule les yeux fermés, effleurant légèrement les mœurs outragées, appuyé tranquillement sur le bras de la poésie mal comprise et du journalisme soudoyé, et mené silencieusement par la petite main bien rose et mignonnement gantée du roman et du feuilleton.

Le roman ! c'est là surtout que l'écrivain moderne a abjuré sa mission, a oxydé sa plume. Oublieux de tout ce que le roman honnête et possible pouvait avoir d'amusant et d'instructif, il a voulu créer le roman de bas étage, le roman barbu, où sont prodigués à droite et à gauche les grands coups de poignards, les duels, les

¹ Arène Houssaye, dans sa préface de l'Histoire du 41ème fauteuil de l'Académie Française.

suicides, les assassinats, où sonnent bien haut, avec les allures d'une danseuse faisant craqueter ses castagnettes, la mauvaise foi, les instincts fangeux, l'adultère, où se traîne enfin toute une mascarade de vices déguisés et attifés en gandins et en lionnes du boulevard. Tous ces héros du meurtre et du carrefour, toutes ces héroïnes créées pour s'empoisonner elles-mêmes ou pour empoisonner la vie de leurs camarades, ont trouvé depuis longtemps des éditeurs complaisants pour imprimer leurs ébouriffantes aventures sur papier vélin, où elles dorment sournoisement enveloppées de leurs couvertures satinées, jusqu'au jour où un flâneur curieux, attiré par ce faux air de bonhomie sous lequel s'est réfugié le mal de nos jours, sent un je ne sais quoi au bout de ses doigts qui l'attire vers la fatale brochure, le pousse à l'ouvrir, à la feuilleter, à la lire, et quelques heures après, à la refermer en se disant :

— Après tout, ce n'est pas aussi mauvais qu'on veut bien nous le dire.

Puis le brave homme continue paisiblement son chemin, sans se douter de toute la subtilité du poison qu'il vient de s'infiltrer dans les veines. Tout à coup de mari bon et affectueux qu'il était, il devient un beau jour, sans pouvoir s'en rendre compte, morose et inquiet. Il prend des petits airs blasés et roués. Son chez soi le dégoûte, car il a lu ce matin que la famille n'était qu'un mot. Son bonheur domestique lui paraît bien fade, à côté de ces rondes fantastiques de viveurs et de bohèmes joyeux, qui lui passent rapidement sous les yeux, et petit à petit, à force de se figurer que son sort est insupportable, il se plonge dans une vie idéale impossible, qui n'a existé que dans les conceptions nauséabondes où il puise à tout instant le combustible qui dessèche son cœur et tient son cerveau en ébullition. De son côté la femme, peu habituée à un semblable isolement, s'enferme dans son boudoir, loin de ses enfants, ces ombres que font ici-bas les anges en voltigeant là haut, et pour se consoler, pleure sur les malheures imaginaires de MM. Athos, Aramis, Porthos et d'Artagnan. Voilà une pauvre famille, d'où vont bientôt déménager la paix, l'amour et la confiance mutuelle ! Peut-être le mal ne s'arrêtera pas même là ! En poussant une pointe au fond de la cuisine, qui sait si l'on n'y découvrirait pas, caché derrière ses fourneaux, un marmiton fougeux et enthousiaste, rêvant à ces beaux temps de la Révolution Française décrits par M. Alexandre Dumas, âge d'or où ses collègues, en écharpes tricolores, mettaient à la broche et dépeçaient des marquis, des comtes et des barons. Probablement le farouche cordon bleu en herbe, est en train de se dire que si l'occasion se présentait de

ressaisir encore la bascule de la guillotine, il se garderait bien de ne pas manquer à ce lucratif rendez-vous, et soyez certain qu'au train où leur inondation d'encre monte et se gonfle, ces occasions ne manqueront pas.

On ne saurait s'imaginer combien toutes ces productions indigestes incrustent au fond de l'âme un acide, qui corrode et ronge ses aspirations les plus pures. Elles donnent une fausse direction au jugement, ouvrent une carrière trop vaste à l'imagination et à l'enthousiasme, ces compagnes folles de toute jeunesse, font pencher mélancoliquement l'âme vers le mal, la jettent insensiblement dans la dégradation, et conduisent la plupart de leurs adeptes à l'irréligion, au désespoir, aux entreprises insensées, au désespoir, au déshonneur, et quelquefois malheureusement, au bague. Jamais en France, jamais le suicide n'est devenu plus en vogue, que depuis le jour où le roman à vil prix a été mis par la librairie et par la presse à la portée des masses. Jamais en Europe, le pied ne s'était posé sur autant de couronnes tombées sous le vent des révolutions, sur autant de débris d'églises et de croyances emportées dans le tourbillon de l'esprit du mal, que depuis l'heure où la littérature s'est mise en tête de faire lire ses émouvantes péripéties, à 50 centimes la livraison. Jamais depuis que la terre gravite dans l'espace, le cœur ne s'est mieux vendu, les opinions et les amitiés n'ont été à meilleur marché, la démangeaison de dire quelque chose de neuf n'a plus poussé au mensonge et à la difamation, l'âme n'a plus oublié sa céleste origine ! De tout ce qui était saint et sublime, talents, intelligence, dévouement, affection, on en a fait une marchandise, et même on a voulu pousser ces choses si loin, si loin, qu'un jour Louis Veillot en était rendu à se demander, ce à quoi la France pouvait employer ses gloires ? Après avoir longtemps cherché en vain, il terminait en appliquant ce vigoureux coup de cravache sur les épaules de tous ces fastidieux répéteurs de mélodrames hystériques.

— « Vous vivez d'emprunts faits à des plagiaires récents ! Votre religion ou votre philosophie vient d'Allemagne, votre morale est encore à fabriquer, votre littérature.....mais pour avoir une littérature, il faut d'abord avoir une langue : vous ne savez pas ce que c'est qu'une littérature. Vous prenez Eugène Sue et Alexandre Dumas pour des écrivains, car il vous faut quelque chose de vulgaire et d'un peu clandestin, qui aille en bas, qui achève d'aveugler l'ignorance, qui achève d'envenimer la jalousie, qui fasse mépriser les autorités spirituelles, haïr les autorités civiles, détester toute subordination, perdre tout respect. Voilà pourquoi vous aimez tant

Voltaire, Eugène Sue et vos autres feuilletonistes. Tout ce qu'ils touchent, tout ce qu'ils gâtent, se détache de la vieille France, vient à vous et pour vous ! Vous réglez sur ces captifs de l'incrédulité religieuse, morale et civile, vous les remplissez de vos idées, ils entendent votre langue, et c'est là le mépris le plus absolu qui se puisse faire de toutes les gloires du nom français."

Plus d'un romancier consciencieux a été frappé de ce terrible état de choses, et Balzac lui-même, avec son gros ventre, ses joues rebondies et son énorme bagage de la *Comédie Humaine*, envisageant le mal sous son côté grotesque, l'appelait caustiquement la *littérature crapaud*.

—“ Semblables aux Chinois, disait-il, qui, partis du beau idéal, peut-être, sont parvenus aux magots et aux chimères, nos hommes d'esprit se sont mis, dans leurs productions, à considérer le crapaud dans toutes les formes et sous tous les aspects.”¹

Il riait de cette immense désolation, comme on a pris maintenant l'habitude de rire de tout ce qui est navrant, et de tout ce qui s'en va tombant.

II

Au milieu de ces trônes croulants, de ces trahisons, de ces cris d'anathème, de ces sarcasmes cyniques, oubliés et semés derrière elles par ces plumes de guinguettes et de barrières, il ne faut pourtant pas se laisser trop aller au découragement. L'écrivain qui, debout parmi ces fracas et cette poussière, veut rester franc, honnête et catholique, peut encore donner une éclatante réparation aux infamies d'un siècle qui, s'il continue à marcher pareil chemin, ne trouvera plus bientôt, comme Jean Jacques Rousseau au jour de son agonie, que les œuvres de son esprit pour reposer son front, et cherchera en vain dans la ruelle de son lit “ les œuvres de son cœur, ce dernier oreiller qui donne le sommeil sous le nom de la mort.”²

Pour ramener le goût parti avec la vérité, les mœurs et le cœur, pour remplir dignement et saintement ce rôle de phare et de guide qui lui est assigné dans la société moderne, l'homme de lettres n'a qu'à se pencher, qu'à laver, qu'à bien sonder la profondeur des plaies qui couvrent le corps inanimé gisant à ses pieds, et qu'à y verser le baume purificateur du Samaritain de la Bible.

1 Balzac.—Complaintes satiriques sur les mœurs du temps.

2 Arsène Houssaye.—*J. J. Rousseau*.

Autour de lui l'enfant du peuple, l'enfant de l'ouvrier est là qui croupit dans l'impasse du faubourg, jouant avec deux camarades favoris, l'oisiveté et la paresse. Dans son désœuvrement, il voit passer à toutes heures du jour des hommes qui fredonnent le célèbre refrain :

La nature n'a fait ni serviteurs, ni maîtres !

Dans les causeries du soir, il n'entend parler que de mise en grève, que de cherté du pain due à la morgue des bourgeois. Toutes ces paroles, toutes ces sourdes haines, suintent lentement, goutte à goutte avec le sang de ses veines, jusqu'au jour où ne pouvant plus y tenir, l'enfant devenu homme, grimpe, le fusil de chasse au poing, sur le talus d'une barricade, et au nom des libertés populaires compromises, couche en joue et assassine son pasteur et son évêque.¹ A ce terrible moutard, il lui faut mettre en main un livre où il puisse apprendre par cœur toutes les joies mystérieuses qu'apporte le soir d'un jour de travail, lorsqu'il est passé tranquillement au coin du feu à écouter les voix suaves et toujours bonnes conseillères de la famille. En le lisant attentivement et en le méditant souvent, il se convaincra, un jour, qu'il n'y a pas à rougir de manier un rabot et une tarière, et que la longue liste de ses pairs s'ouvre par le nom du Christ, qui, avant de se faire martyr, a voulu se faire charpentier.

Au paysan qui, le front penché et soucieux, ouvre péniblement le sillon d'où doit sortir un pain doublement arrosé de sa sueur, il doit souffler ce pur amour du sol qui fait de lui, à certains moments de crise et d'oubli, un peuple de géants. Il doit lui enseigner surtout à ne pas laisser détruire ces traditions de simplicité et d'honneur qu'on cherche depuis si longtemps à vouloir saper à grands coups de ridicule, et à ceux qui voudraient porter la main sur cette arche sainte, il doit prouver que les braves gens qui manient la charrue, ont été de tout temps ceux qui ont " le mieux cru en Dieu, et qui ont moins eu la peur du canon." ²

A l'écolier qui ronge impatientement son frein entre les quatre murs gris de son collège, il doit faire connaître de bonne heure tous les maux, toutes les calamités qu'a jetés sur terre cette éducation superficielle du siècle qui touche à tout et n'approfondit rien, qui excite au degré le plus intense les passions des sens et enfouit tout ce que l'âme peut avoir de bon, sous les eaux stagnantes de son

¹ Denis Auguste Affre, archevêque de Paris, blessé mortellement sur une barricade, le 25 juin 1848.

² J. de Maistre.—Discours.

sensualisme. A force de multiplier ses sages avis et ses sages conseils sous une forme agréable et élevée, tous ces imberbes qui se croient des grands hommes incompris, tous ces casseurs d'assiettes finiront par rentrer dans l'ordre et dans le silence. Du fond de leurs classes ou de leurs cours, ils apprendront, sans que cela ne soit plus nécessaire d'être à leurs propres dépens, et moins encore de prendre le train qui se rend au congrès de Liège, que toute révolte contre l'ordre établi, que toute rébellion contre l'autorité sous quelque nom qu'elle existe, religieuse ou civile, paternelle ou conjugale, entraîne toujours avec elle une parcelle de cette éternelle malédiction que Dieu a fait tomber un jour, de toute la hauteur de sa colère, sur le front humilié de Satan, ce premier jeune penseur.

Au soldat qui, la guêtre maculée de la boue de l'étape, la capote chaudement resserrée autour de la taille, voit passer à travers le feu mourant des bivouacs de la frontière, l'image vaporeuse du clocher de son village ou les sourires bénis de sa mère et de sa fiancée, il viendra rappeler tout ce qu'une autre mère, tout ce qu'une autre fiancée attend de son cœur et de son bras aux jours de l'épreuve. Dans un de ces petits livrets qui trouvent toujours le moyen de forcer la consigne et de se caser parmi les biblots du havresac, entre le brûle-gueule tout culotté et les Ordonnances de Sa Majesté pour l'armée, il lui parlera de Dieu, d'honneur, de patrie, et plus tard les ennemis de notre race, en feuilletant notre histoire, sauront jusqu'ou ces trois mots magiques, tombés du bout d'une plume inspirée, peuvent mener à la pointe d'une bayonnette.

Au père malheureux et fourvoyé, qui s'attache à la remorque de l'habitude et s'en va chercher au fond d'un verre d'eau-de-vie, ou près des tables en acajou d'une salle de billard, un peu de ce cœur qui lui manque, il révélera toutes les saintes et nobles vertus qui vivent ignorées et méconnues sous son toit déserté. Il fera passer à travers les fauves reflets de l'orgie, le souvenir doux et pur de cette pauvre femme qu'il a laissée seule auprès de son foyer éteint, le cœur tenaillé par l'abandon et par le désespoir. Il lui amènera, un par un, tous ses chers petits enfants, et il lui fera lire dans leurs grands yeux étonnés, que Dieu n'a pas détaché l'intelligence de sa divinité pour la traîner ainsi, au milieu des bouchons et de l'abrutissement. Si cet homme a encore quelques sentiments d'honneur, il se lèvera ; il suivra la sainte vision jusqu'au seuil de sa porte, et toutes les gouttelettes d'encre qui se sont évaporées depuis le commencement de l'époque moderne, n'auraient-elles eu pour effet que de ramener une de ces âmes perdues aux pieds

de l'ange gardien de sa maison, la mission de l'écrivain serait encore sacrée, car elle serait parvenue à réaliser l'idéal de Turquety :

— " Raviver le respect et l'admiration que l'on doit à la femme, à la femme dont le cœur sauverait le monde, si le monde devait encore naufrager dans les abîmes du sensualisme et de l'orgueil."

Aux femmes de toutes les conditions, il développera le sublime programme qui nous a valu un chef-d'œuvre d'Anaïs Ségalas. Il leur montrera que leur rôle est " de venir panser et guérir les grandes plaies de la société, de les combattre sans autres armes que l'amour et l'affection, d'essuyer le sang et les pleurs, de briser les chaînes, de détruire l'esprit mercantile pour ramener la poésie partie, au moyen de leur triple influence d'épouse, de mère, de femme du monde," et si elles habitent le chaume, d'inculquer " au laboureur cette foi naïve, en lui disant de joindre quelques foisses deux grosses mains qui sèment le blé, pour prier celui qui le fait mûrir." Que chacune fasse son profit et garde en sa mémoire ces deux beaux vers :

Une femme a perdu le monde
Mais une femme l'a sauvé.¹

Sur le portefeuille de l'homme d'état, il gravera ce principe de sage politique qui a toujours fait le bonheur des peuples s'y conformant : " Ne fais pas à ton voisin ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit." Il lui enseignera à brider les passions turbulentes de la foule, il lui dira de se guider sur ses exemples d'énergie, de loyauté et de désintéressement, il lui criera, à toute heure du jour, que l'autorité a le pouvoir de tout faire excepté celui de se venger. En suivant cette ligne de conduite, elle ne déviara jamais du chemin du droit et de la justice, et quand les rafales de la tempête révolutionnaire passeront sur elle, calme et confiante en ses chefs, elle s'apercevra de tous les trésors de paix et de consolation que portent avec elles des mains fermes et bien dirigées par les sublimes principes du christianisme," cette grande aumône, suivant l'abbé Gerbet, faite à une grande misère."² La merveilleuse influence d'un livre bon, honnête et sincère, sur les masses, fera comprendre à l'homme d'état toute l'importance du rôle de l'écrivain dans la société moderne. En lui montrant les principes de l'équité et de la droiture, elle l'amènera à penser que l'idée et le génie se réfugient bien souvent au fond d'un grenier ou d'une

¹ Anaïs Ségalas..... *La Femme*, poésies.

² L'abbé Gerbet..... *Mémorial catholique*.

mansarde, et peut-être un jour, l'ignorance et le favoritisme seront-ils chassés de leurs grasses sinécures, pour y être remplacés par le talent et par la capacité. La pauvreté, le manque d'encouragement ne suceront plus alors avec leurs lèvres de vampire la cervelle de tant de malheureux écrivains, la misère ne leur mettra plus sa triste plume à la main, les obligeant à troquer leurs pensées contre une bouchée de pain, et les hôpitaux n'ouïront plus *râler* cette navrante strophe d'Hégésipe Moreau mourant :

Sur ce grabat chaud de mon agonie,
Pour la pitié je trouve encore des pleurs ;
Car un parfum de gloire et de génie
Est répandu dans ce lieu de douleur :
C'est là qu'il vint, veuf de ses espérances,
Chanter encore, puis prier et mourir,
Et je répète en comptant mes souffrances,
Pauvre Gilbert, que tu devais souffrir !

S'agenouiller devant toute âme qui tombe et lui murmurer qu'à côté de la faute Dieu a jeté le pardon ; faire sentir à tout cœur qui doute, une des pointes sanglantes des clous du Golgotha ; rappeler à la jeunesse dorée que l'amour, la foi et la charité sont des choses encore bien plus préférables que le punch, le turf, les cigarres et les dames aux camélias ; faire comprendre à celle qui se range que le mariage est un sacrement donné au pied de l'autel et non une marchandise soupesée sur un comptoir ; supplier ses confrères de plume de ne jamais fermer leur cœur à ces *voix intérieures* qui arrachaient un jour, à Victor Hugo, ce cri sublime :

Pierre à pierre, en songeant aux vieilles mœurs éteintes
Sous la société qui tremble à tous les vents,
Le penseur reconstruit ces deux colonnes saintes
Le respect des vieillards et l'amour des enfants !

jeter sous les pas des affairés et des actionnaires l'idée que tous leurs billets de banque, leurs balles de coton, leurs coupons de chemin de fer, ne sauraient tenir autant de place dans la création que le cerveau d'un homme qui pense ; crier tous les jours aux riches et aux heureux du monde que l'argent a été créé moins pour dormir dans un coffre-fort, que pour semer autour de lui la vie et le travail ; toujours tenir devant les haillons du pauvre l'honnêteté et l'honneur, ces deux lingots d'or qui, enfouis au fond d'un cœur, valent toutes les richesses mystérieuses de l'Oural ; prier les mères de se souvenir que leur sceptre et leur autorité gisent au fond d'un berceau ; conter aux petits enfants que la " gloire " est un tison qui vient toujours " s'allumer au foyer maternel ;" ¹ soulager,

1 Anaïs Ségalas.—*La Femme*.

consoler, fortifier toute âme qui pleure, qui souffre, qui vit isolée, malheureuse ou abandonnée, voilà la belle, la grande, la sublime mission de l'homme de lettres dans la société moderne. En dévier serait pour lui plus qu'un crime, ce serait un sacrilège, car la tâche lui a été faite trop facile maintenant, pour que pareille chose n'arrivât pas. Elle lui a été tracée par les égarements et par les folles erreurs de ses devanciers, et pour effacer tous ces vestiges d'iniquités, il n'a qu'à tremper sa plume dans la vérité et dans la foi, ces inépuisables encriers du bon Dieu. Alors, de cette société gangrénée et indifférente, il fera ce que madame Anaïs Ségalas faisait de son paysan.

Il saura l'assouplir, car son âme docile
 Est pareille à l'acier,
 Qui paraît droit et ferme, et qu'une main fragile
 Fait courber et plier.

III

C'est surtout ici, dans notre Canada, que l'homme de lettres doit employer toute son énergie à imprimer ce cachet de pureté à notre littérature née d'hier. De bonne heure, il doit s'appliquer à éloigner de cet enfant chéri tout ce qui plus tard pourrait le souiller et l'entacher. Déjà toutes nos belles intelligences sont à l'œuvre, et grâce à Dieu qui bénit les bonnes actions, nos lettres ont noblement commencé leur carrière. Plus elles y avanceront, plus elles s'apercevront que cette route du bien n'est pas aussi ennuyeuse, aussi désolée qu'elle en a l'air, et qui sait ? peut-être un jour, la France blasée, la France surannée et vieillie se retournera-t-elle un instant vers elles, pour s'y retrouver dans un miroir fidèle, non plus légère, charmante et coquette comme en ces joyeux temps d'autrefois, où elle dansait le menuet et le cotillon à la cour de Louis XIV et de Louis XV — hélas ! le temps du menuet et du cotillon ne vient qu'une fois ! — mais telle qu'elle était, il y de cela quatre-vingt-dix ans, fidèle, robuste et Vendéenne.

Dans un quart de siècle, notre littérature sera à la littérature française, ce que la Bretagne fut toujours au reste de la France, bonne, loyale et pleine de foi en son Dieu et en son caractère national. En se mourant, les années de luttes et de combats de notre histoire lui ont crié comme Tinteniac à son frère chevalier :

— Bois ton sang, Beaumanoir !
 Ses débuts dans la lice ont été lents et incertains, mais elle n'a pas encore mentie, que je sache, à ses croyances et à ses traditions

et voilà ce qui me fait croire en son avenir. Liberté à elle de se servir pour parvenir à ses fins, de la poésie, du journalisme, du roman, du feuilleton, de tout ce qu'elle voudra ; mais au nom de tout ce qu'elle a de plus cher, au nom de son passé, au nom surtout de son avenir, qu'elle ne s'habitue jamais à transiger avec les doctrines établies du beau, du bon et du vrai, sous l'affreux prétexte de devenir originale, ou de s'attacher aux principes d'une école. Qu'elle garde toujours par devant sa mémoire, ces belles paroles qu'Arsène Houssaye jetait dans la caustique préface de son *" Histoire du 41ème fauteuil de l'Académie Française."*

" L'art a ses doctrines comme Dieu a ses églises. L'art est né en Dieu, donc l'art est divin. Le Beau visible doit parler du Beau invisible comme le monde parle de Dieu. Dieu a créé l'homme avec un peu d'argile en laissant tomber sur sa créature les rayonnements de sa pensée, alliant ainsi par une œuvre sublime la terre au ciel. L'artiste et le poète ne doivent pas séparer l'argile du rayonnement, la terre du ciel, le fini de l'infini.

" L'art est une majestueuse unité. Ce qui a presque toujours stérilisé l'art moderne, c'est que, tour à tour, aventurier et mystique, il a dissipé son bien avec les comédiennes dans les orgies de la forme, ou bien il a voilé sa face et a poursuivi le nuage de la pensée plutôt que la pensée.

" Pour trouver le Beau dans l'art, il faut savoir comme Prométhée dérober le feu du ciel ; comme Eve, il faut mordre à la pomme fatale ; comme la pécheresse de Samarie, il faut boire une goutte d'eau vive de l'amour de Dieu ; avec Jésus-Christ, il faut avoir déchiré ses lèvres au calice amer. Le Beau, tel que nous le voulons aujourd'hui, c'est un autel d'or et de marbre sculpté par Phidias, d'où s'élève jusqu'au ciel la flamme pure du divin sentiment, c'est la Vénus de Praxitèle versant les larmes de la Madeleine du Corrège. Le Beau, c'est le souvenir du ciel qui passe sur la nature humaine ; c'est la coupeuse de blé qui s'incline sur sa gerbe avec un sourire de fête ; c'est le soldat tout couvert de sang qui répand son âme pour la patrie. Le Beau est partout ; les poètes l'ont rencontré à chaque pas, dans les roches moussues où jaillit la cascade, dans la forêt profonde et ténébreuse. Homère l'a vu majestueux et grand comme Jupiter. Virgile l'a vu fini et infini comme Vénus. Eschyle l'a vu terrible comme une tempête sur la mer d'Ionie.

" Le Beau, c'est le souvenir de celle que vous adoriez au matin de la vie, de cet âge d'or où tous tant que nous sommes, enfants.

de Dieu, nous effeuillons sans y songer les fraîches primevères de la poésie.

“ On demandait au Tasse. “ Qu'est-ce que la poésie ? ” Comme il était sur une montagne, il répondit en indiquant la vallée et le ciel, le fleuve et le nuage, la forêt et le soleil, la nature et Dieu. “ La poésie, la voilà ! ” Si vous me demandez ce que c'est que le Beau, je vous conduirai sur la montagne, quand le soleil est à son couchant, quand le ciel se dore et s'empourpre, quand l'abeille abandonne la fleur de sainfoin pour retourner à la ruche, quand la moissonneuse renoue ses cheveux sur la gerbe bruyante, quand l'hallali des chasses vient rebondir en fanfares jusqu'au balcon du manoir, où l'on voit apparaître comme en songe quelque figure blanche et pensive. Et, après avoir indiqué silencieusement toutes les splendeurs du ciel et de la terre, je vous répondrai : Ici, partout, toujours, le Beau, c'est la nature vue à travers la poésie, ” et j'ajouterai ce que Arsène Houssaye a oublié, à travers Dieu.

Voilà quelques fragments de ce grand tout qui, à lui seul, forme la belle triologie du vrai, du bon et du beau. En en détachant quelques parcelles et en les enfouissant dans ses livres, après les avoir passées au crible de son âme et de sa pensée, l'homme de lettres arrivera sans peines et sans efforts à se faire comprendre de la foule, et à la détourner de la voie du mal. Alors, la France aura réussi à rallumer cet éternel flambeau avec lequel elle a éclairé le monde pendant si longtemps. En Canada, le rôle de la littérature sera plus modeste, mais non moins saint et non moins sacré. Ce sera celui qui vous a été confié, Mesdames, depuis le commencement du monde, et qui vous valait un jour ces grandes paroles de Joseph de Maistre :

“ Les femmes n'ont fait ni l'*Iliade*, ni l'*Enéide*, ni la *Jérusalem délivrée*, ni *Phèdre*, ni *Athalie*, ni le *Misanthrope*, ni le *Panthéon*, ni la *Vénus de Médicis*, ni l'*Apollon*, ni le *Persée*, ni la *Basilique de St. Pierre*. Elles n'ont inventé ni l'algèbre, ni les télescopes, ni les métiers à bas ; mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela ; c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde : un honnête homme et une honnête femme.”

Aider et encourager les mères à accomplir dignement ce rôle céleste, là se résume toute la mission de l'homme de lettres dans la société moderne.

LA GASCOGNE ET LA BISCAYE.

EXTRAITS DE NOTES DE VOYAGES.

(Suite.)

Que le lecteur veuille bien, pour un instant, examiner une carte du sud-ouest de la France ; il y verra un immense triangle formé par un des contreforts des Pyrénées, ses ramifications, et par le golfe de Gascogne et que le dessinateur semble avoir laissé inachevé : ce sont les tristes Landes ; le grand désert de la " Belle France " avec ses noires forêts de sapins, ses plaines de sable mouvant, ses rares oasis de verdure, ses petits villages clairs semés, et ses deux ou trois villes sans importance et habités par une race chétive, pauvre, malpropre, ignorante, superstitieuse à l'excès, mais honnête et courageuse. Les quelques paysans que nous pûmes voir autour de la diligence, sont encore vêtus de la tunique de peau de mouton, de la culotte et des gros bas de laine grise.

Le Landais aime son triste désert, les habitudes et les superstitions de ses pères, comme l'Ecossois aime les brouillards et les lacs enchanteurs de l'Ecosse ; comme le Suisse aime ses grandes montagnes, ses riantes vallées, ses chalets, ses glaciers ; il n'émigre jamais ; il préfère garder ses moutons, vivre et mourir dans la cahutte de ses pères, que se procurer une vie plus agréable dans les départements voisins.

On peut se faire une idée de l'attachement des Landais aux habitudes et traditions superstitieuses de leurs ancêtres, en relisant le

récit de ces scènes extraordinaires qui accompagnent encore aujourd'hui les principales actions de la vie. Je me contenterai d'en citer une seule qui m'a été racontée, et qui se trouve corroborée en tout point par Joannet, un des auteurs les mieux renseignés sur les vieilles coutumes de la France.

Lorsqu'un Landais est dangereusement malade, et que l'on prévoit sa mort prochaine, un de ses proches parents, est chargé de lui annoncer cette triste nouvelle, d'un air calme et composé. Le malade doit recevoir la nouvelle avec le même flegme, ce qui me paraît un peu plus difficile, et m'a tout l'air du stoïcisme du gladiateur, se préparant à tomber avec grâce pour faire plaisir aux compatissants habitués des arènes.

Tous les parents et amis suivent le cercueil à l'église, mais pas au-delà ; tous, au contraire, vont se coucher, lorsque l'on porte le corps en terre, "probablement", dit-on, "pour montrer leur excessive douleur." J'ai vu ailleurs des cérémonies et des usages bien aussi extraordinaires ! j'ai vu l'arabe danser en ronde, en signe de douleur et de deuil ; le Grec fait un somptueux festin, l'Hindoue monte sur le bucher qui doit consumer le corps de son mari et le sien, et il se trouve bien des gens qui, au retour d'un enterrement, se réunissent dans la maison de la douleur, pour boire un verre de liqueur en compagnie, comme s'ils revenaient d'un baptême ou d'un mariage !!!

Bayonne est une des villes les plus importantes de l'ancienne province de Guienne, et une des plus fortes places de l'Europe. Ses fortifications ont été de beaucoup augmentées depuis les guerres de l'Empire, alors qu'elles purent résister aux armées alliées commandées par Wellington. Au point de vue artistique, elle n'a rien de remarquable que sa cathédrale du plus riche gothique.

La population remarquablement belle, propre et fière, forme un contraste frappant avec celle des Landes, si pauvre, si laide et misérable. On dit "fier comme un Ecossais," et les Gascons sont Ecossais de la France ; ils joignent beaucoup d'esprit à beaucoup de gaieté et sont d'une forfanterie sans égale.

Les races Basques et Gasconne n'en formaient probablement qu'une seule autrefois, mais un contact presque continu avec la France et l'Espagne, en ont considérablement altéré une partie. Les vrais Basques, c'est-à-dire ceux qui habitent les versants des Cantabres et des Pyrénées, prétendent les Gascons dégénérés et les regardent avec un peu de mépris : les Gascons d'un autre côté

prétendent n'être pas tout à fait Français! Ces inimitiés disparaîtront cependant par degrés, sous un puissant système d'unification, et dans quelques générations tous les habitants de la France seront véritablement Français. Les vrais Basques sont très-rares à Bayonne ; ils ne laissent que rarement leurs montagnes, et c'est à peine si l'on peut en rencontrer dans les rues les plus fréquentées ; il est d'ailleurs facile de les reconnaître à leur langage. Les Gascons parlent, comme je l'ai dit plus haut, un patois que nous pouvions à la rigueur comprendre, tandis que quelques paysans nous écorchaient une langue dure et incompréhensible, que l'on nous dit être la langue basque, la langue primitive de toute la péninsule Ibérique.

Les érudits disent qu'elle n'a pas d'origine connue ; qu'elle a précédé le latin et le grec ; une grande autorité a été jusqu'à lui donner une origine antédiluvienne ! Dans tous les cas, on pourra se faire une idée de cette langue extraordinaire par les quelques extraits qui suivent pris de la Revue française et écrits tels que prononcées. Le premier rappelle une de ces superstitions " dont la poésie originelle fut contemporaine des civilisations Ibériennes, et que les grecs polythéistes reçurent au dernier âge de l'Orient ; " le second indique les noms que les basques, peuple éminemment agriculteur, donnent au mois de l'année.

Hourandian, umen bada
Khantazale eder bat
Zerena deitzen-den bat

Il existe dans l'Océan
Un beau chanteur
Que l'on appelle Syrène
C'est elle qui sur les mers
Enchante et séduit les passagers
Comme ma bien-aimée moi.

Janvier	<i>Ourtarill</i>	Lune qui commence l'an.
Février	<i>Otsill</i>	Lune de loup.
Mars	<i>Ephaïll</i>	Lune de la coupe et de la taille
Avril	<i>Toraïll</i>	Lune du serclage.
Mai	<i>Ostaro</i>	Saison de la feuillaison.
Juin	<i>Ekhaim</i>	Exaltation solaire.
Juillet	<i>Uztaïl</i>	Lune des moissons.
Août	<i>Agorrill</i>	Lune des sécheresses.
Septembre	<i>Uraïl</i>	Lune du labourage.
Octobre	<i>Vrill</i>	Lune des pluies.
Novembre	<i>Azill</i>	Lune des semailles.
Décembre	<i>Lotaïl</i>	Lune de sommeil.

Ne croirait-on pas entendre la langue si ampoulée et allégorique de nos sauvages du nord, comptant le nombre de leurs années par le nombre de leurs hivers ! Cette nomenclature serait bien la plus rationnelle, si elle pouvait être généralement adoptée ; elle a cependant le mérite de nous donner une idée très-juste du climat de la Biscaye, qu'il serait assez singulier de comparer au nôtre.

La grande révolution française, qui a doté le monde du merveilleux système métrique, comme inauguration de sa " République universelle," a montré son inconséquence, en adoptant une nomenclature de même genre, qui ne pouvait nécessairement s'appliquer qu'à la France et même qu'à une seule partie de la France. Elle avait été devancée, en cela, par les Basques et par nos sauvages de l'Amérique ; eux au moins n'avaient pas rêvé l'unité universelle !

.....

.....

Nous laissons Bayonne dans une de ces lourdes machines nommées " diligences," que nous avons à peine revues depuis notre départ de Bâle. La voiture, quoique plus petite et moins confortable, est, du reste, semblable à celles des " Messageries françaises." La route est sans intérêt jusqu'à la frontière ; l'immense chaîne des Pyrénées se dresse bleuâtre et menaçante devant. Là, est notre tâche ; derrière ses montagnes est cette Espagne que je désirais tant voir.

La Bidassoa forme ici la limite entre la France et l'Espagne, nous la traversons sur un grand pont en bois, après avoir satisfait aux exigences de la police, en exhibant notre passeport tout constellé de *visas*, aux corps de gardes français et espagnol occupant les deux extrémités du pont.

Tout au dessous, est un grand banc de sable portant le nom pompeux " d'Ile des Faisans " et que les courants menacent de faire disparaître avant longtemps. Là, fut conclu, entre la France et l'Espagne, ce fameux " traité des Pyrénées," auquel on se prépara par des mois de discussions sur la préséance et le cérémonial à être observé. Afin de mettre les parties d'accord, il fut résolu de choisir ce terrain neutre entre les deux royaumes, et de construire deux ponts y donnant accès du côté de la France et de l'Espagne.

A un jour fixé d'avance, Mazarin et don Luis de Haro, laissèrent leurs cours respectives avec une suite brillante et nombreuse, et se rencontrèrent sur un pied de *parfaite égalité* au centre d'un banc de sable ! Les plus strictes règles de la préséance ren-

contrent même de nos jours, d'enthousiastes admirateurs, et de profondes inimitiés naissent de leur oubli !!!

.....
 " San Sebastian " ancienne capitale de la " Guipuscoa " subdivision de la Biscaye, est une assez jolie petite ville de dix mille habitants, perché sur le flanc d'une montagne abrupte qui l'abrite du côté du golfe de Gascogne ; sa position agréable et pittoresque en ont fait le Dieppe de l'Espagne, et le rendez-vous de cette classe nombreuse pour laquelle les bains de mer sont devenus une nécessité. •

La ville actuelle est toute nouvelle, l'ancienne, ayant été complètement détruite et livrée au pillage par les armées anglaises, envoyées pour délivrer l'Espagne de la domination étrangère !!! La prise de cette ville fut un des derniers coups portés à la tyrannie française, tyrannie noblement combattue par le peuple Espagnol, qui a su montrer ce que peut faire une nation courageuse et religieuse, pour la défense de ses foyers et de ses églises, que l'on avait transformées en magasins de fourrages. Cette lutte d'un peuple pour son roi, que l'on avait indignement trompé, a duré près de six ans : " pendant ce temps, ce ne fut qu'un long combat " dans lequel le sang ne cessa de couler de Cadix à Pampelune. " de Grenade à Salamangue."

Il n'y eut de part et d'autres ni trêve ni merci : le " guérilla " massacrait le soldat français, sans remords et partout où il le trouvait ; et par représailles on fusillait le prisonnier guérilla. Un million d'hommes périrent dans cette lutte cruelle et insensée, qui, avec le meurtre d'un prince royal, restera à jamais une flétrissure au caractère du grand empereur, comme son expédition dans les steppes de la Russie, fut une tache à son étoile jusqu'alors si brillante.

La route, au-delà de San Sebastian, parcourt un pays ondulé, riche, pittoresque et fertile : " ce n'est qu'une riante suite de côteaux, de vallées et de bouquets d'arbres se dessinant en jolis amphithéâtres " jusqu'à Tolosa, capitale, et la Suipuscoa, petite ville de cinq ou six mille habitants, très-jolie, très-propre, au milieu d'un paradis de fertilité.

Deux grands noms ont illustré cette partie de l'Espagne, deux noms dignes de la belle et courageuse race basque : St. Ignace de Loyola et Zumala Carregui ! le premier s'est sacrifié pour sa religion, pour son Dieu ; le second est mort martyr de la fidélité à son devoir et à son Roi.

Le premier a vu son œuvre fleurir et promettre de devenir une

des plus grandes institutions des temps modernes ; le second fut arraché à Don Carlos à la veille même du triomphe ; son œuvre est morte ; elle a été écrasée par le secours de l'étranger.

Inigo ou *Ignacio*, l'illustre fondateur de la société de Jésus, naquit au château de Loyola près de *San Sébastian*, sous le règne de Ferdinand et Isabella. D'un tempéramment irritable et fougueux, il entra d'abord dans l'armée. Dieu voulut qu'il fut blessé au siège de Pampelune, où la divine Providence l'attendait pour se l'attacher d'une manière toute particulière.

Pendant les longues heures de sa convalescence, il s'amusa à lire la vie des saints. Son imagination exaltée, s'enflamma bientôt au récit de tout ce que les martyrs eurent à souffrir, au récit des privations des saints pénitents, et du courage des confesseurs de la foi ; il résolut de les imiter en arrachant tout d'abord de son cœur, un amour profane qui le possédait, pour le reporter tout entier sur la mère de Dieu. Son nouvel amour, ayant un peu de l'extravagance du premier, il se déclara le champion et le chevalier de Marie, et fut prêt d'envoyer un défi à un Maure qui niait la virginité de la mère de Dieu ! Son imagination se calma cependant à la longue, et il se prépara au service du Seigneur par une longue retraite, la solitude et le travail.

Inigo avait passé sa vie dans les camps ; aussi ne commença-t-il ses études classiques qu'à l'âge de trente-cinq ans : dégoûté des universités espagnoles, il vint à Paris où il réussit à se faire des disciples. François-Xavier, issu d'une illustre famille de Navarre se joignit à lui avec cinq autres étudiants.

Le 15 août 1534, jour de l'Assomption, les sept étudiants s'acheminaient vers Montmartre. Là, dans une chapelle de Marie, l'aîné, qui était prêtre, célébra la sainte messe et se tournant, l'hostie à la main, tous sept s'engagèrent sous serment aux vœux ordinaires de chasteté, pauvreté et obéissance, et de plus à une soumission complète aux ordres du Saint-Siège. De cet instant fut formé la société de Jésus qui, pendant trois siècles, gouverna le monde.

L'autorisation du Saint-Siège étant indispensable à l'existence légale de la nouvelle société, Ignace se rend à Rome et dépose sa demande aux pieds de Paul III.

L'Eglise était alors bouleversée jusque dans ses fondements ; l'hérésie de Luther venait de surgir, et menaçait d'envahir les trônes et les peuples, préférant la doctrine facile et relâchée de la réformation, à celle plus sévère du catholicisme. L'arrivée de St. Ignace fut considérée à Rome comme une compensation pour toutes ces pertes ; on dirait, en effet, que la société qu'il venait de

fonder, avait été suscitée de Dieu pour combattre le protestantisme, ce qui expliquerait la grande haine que les protestants ont, jusqu'à dernièrement, portée aux Jésuites; haine qui n'a plus sa raison d'être, et qu'ils inculquent dans leurs enfants, sans même savoir quand et par qui la société fut fondée.

Cette opinion était tellement accréditée chez les protestants eux-mêmes, qu'un de leurs grands écrivains religieux va jusqu'à dire, que la réforme se serait répandue partout et sans peine, si la fondation de l'ordre des Jésuites ne l'avait suivie presque immédiatement; et que si elle l'avait précédée, la réforme aurait eu le sort d'une infinité d'hérésies dont on n'entend plus parler. "Si les Jésuites étaient venus avant Luther et Calvin," dit Montesquieu, "ils auraient été les maîtres du monde," et tout en voulant intervertir les rôles, il donne à la société sa juste influence.

Le but que se proposait St. Ignace en fondant son ordre, était quadruple; il ne consistait pas seulement dans le salut de ses propres membres; mais aussi dans le salut du prochain par les prédications, par les missions, et en dernier lieu par l'instruction de la jeunesse. Pour arriver à des résultats aussi multipliés, il fallait se débarrasser de tout ce qui pouvait entraver la marche que l'on s'était proposée; il fallait, en partie, mettre de côté les grandes pénitences, les méditations et les retraites interminables; il fallait, en un mot, une constitution à part et différente de celles qui existaient alors.

C'est ce que fit St. Ignace. Sa *Constitution* est sans précédent dans les annales des corporations religieuses; tout y est calculé par son saint fondateur, pour donner le plus de puissance à l'ordre, et faire la plus grande somme de bien, sans s'occuper des individus.

L'ordre est, on pourrait dire, une monarchie élective mais absolue, ayant pour chef, pour général (expression très-juste et très-appropriée à ce corps de vrais soldats) un des membres choisis par toute l'assemblée des profès aux quatre vœux, c'est-à-dire par ceux qui aux vœux ordinaires de tous les ordres religieux, ont ajouté celui d'être au service du Pape et du général, pour toutes les missions, ou pour tous les emplois que l'on voudra leur donner.

Ce général a les pouvoirs les plus étendus; il est maître absolu pour le bien comme pour le mal, *tant qu'il sera général.*

Cependant, pour contrebalancer ce pouvoir extraordinaire, St. Ignace a placé auprès de ce chef tout puissant, quatre assistants nommés en même temps que lui. Ils doivent surveiller sa con-

doute, et, dans les cas d'immoralité, de luxe effréné ou de donation des biens de l'ordre, ils peuvent convoquer une assemblée générale, ou, si cela est rendu impossible par les circonstances, ils peuvent le déposer, en ayant, au préalable, obtenu l'assentiment, par écrit, de la majorité des membres qualifiés.

Les cas que je viens de nommer, sont à peu près les seuls qui pourraient justifier la déposition du général. La tyrannie individuelle, des injustices partielles ne seraient pas une cause suffisante, parce qu'il vaut mieux que quelques personnes souffrent, ce à quoi ils s'exposent volontairement, que d'entraver la marche de l'ordre et l'énerver par des disputes personnelles.

Cette constitution si forte, si puissante et demandant tant d'abnégation de soi-même, est un modèle de prudence auquel la compagnie doit tous ses succès. La "société" est tout; l'homme n'est rien!... Voilà peut-être pourquoi ce corps, qui a renfermé certainement la plus grande somme de connaissances utiles, commandé aux rois et aux peuples, n'a pas produit de ces illustrations hors ligne, comme les Thomas d'Aquin, les Lacordaires et autres, et pourquoi aussi, il ne peut montrer un Wolsey, un Richelieu, ou un Mazarin.

Ils étudiaient, ils étaient savants, non pour eux, mais pour les autres; l'esprit de l'Ordre se serait, d'ailleurs, opposé à toute puissance personnelle, qui aurait eu même l'apparence de s'élever en face du pouvoir du Général ou de l'Ordre!

Il serait superflu et, en même temps, trop facile de démontrer que les quatre buts que se proposait St. Ignace ont été parfaitement atteints par ses enfants; les détracteurs des Jésuites admettent eux-mêmes que, comme prédicateurs et instructeurs de la jeunesse, ils sont encore sans égaux, et que leur dévouement, comme missionnaires, ne connaît pas de limite. St. François-Xavier a plus civilisé de barbares à lui seul que tous les philanthropes du monde!

Maintenant, un dernier mot, en terminant cette digression, sur la *carrière politique* des Jésuites. Leur grand principe gouvernemental et politique a toujours été, si je ne me trompe, que les rois sont placés, par la volonté de Dieu, au-dessus des peuples pour les gouverner, que, s'ils ont autorité sur eux, ils ont aussi des devoirs à remplir, et les peuples des droits qu'il peuvent revendiquer; c'est pour ce double principe qu'ils ont souffert et qu'ils sont détestés par un grand nombre!

Les rois étaient despotes..... les Jésuites ont prêché les droits du peuple, et ils ont été chassés partout, et partout pour la même cause. Aujourd'hui les peuples sont puissants et ont dernière-

ment, voulu abuser de leur force..... les Jésuites avec l'Eglise leur a dit : " Vous avez des droits, nous les avons souvent demandés pour vous ; mais vous avez aussi des devoirs, ne les oubliez pas." De là la haine actuelle. On les accuse de tout : " C'est une société secrète," crient les uns ; " Ils veulent accaparer l'éducation de la jeunesse," crient les autres. Ils ne réfléchissent pas, les premiers, que la franc-maçonnerie est une société secrète, qu'elle n'a pas civilisé un seul peuple et à peine soulagé une seule misère ; et les seconds, que la société de Jésus est en grande partie innocente de cette grande influence sur la jeunesse, ce sont, bien souvent, ses détracteurs qui la lui donnent en lui confiant leurs enfants !

St. Ignace, élu premier général de l'Ordre, eut la consolation de le voir établi en Italie, en Espagne, au Portugal, en Allemagne, dans les Pays-Bas, et, par le moyen de ses missionnaires, en Chine, au Japon et en Amérique. Il mourut en 1556, laissant ses enfants dans les travaux évangéliques et travaillant *ad majorem Dei gloriam*.

Zumala Carregui naquit au village d'*Ormastegui*, que nous traversons après avoir passé par de jolies et riantes plaines d'une très-grande fertilité. Pour se faire une idée juste du mérite de l'illustre chef " Carliste," il faudrait se rappeler quelles ont été les difficultés contre lesquelles il eut à lutter, et la position dans laquelle il a laissé les affaires du " prétendant " Don Carlos.

L'Espagne était épuisée par des luttes continuelles, et surtout par des guerres intestines : elle avait eu à résister aux armées de *l'Empereur* ; en 1823, les guerres de la royauté contre la démocratie, l'avait désolée depuis les Pyrénées jusqu'à Cadix. A ces horreurs était venue se joindre l'intervention d'armée de la France, en faveur de Ferdinand VII, dont les faiblesses ont fait plus de mal que toutes les guerres de guérillas de 1808 à 1814. Il a été en grande partie la cause de la diffusion de toutes ces idées révolutionnaires, communistes et socialistes, qui couvaient dans quelques cerveaux malades de la France. Ses faiblesses ont donné pour la première fois, un champ libre à la révolution, et son entêtement révoltait ses partisans et le duc d'Angoulême envoyé par la France pour le sauver.

A peine est-il assis solidement sur le trône des Espagnes, que, cédant aux instances et aux charmes de Marie Christine alors enceinte, il change d'un trait de plume, une des lois fondamentales du royaume. La loi salique, établie depuis l'avènement des rois français, est abolie au détriment de Don Carlos, le frère du roi ; mais à peine Isabelle est-elle née, que ce prince inconstant,

rappelle Don Carlos et ses partisans, remet la loi salique en vigueur pour l'abolir et la remettre en force deux ou trois fois selon son caprice ou sa folie.

Au mois de juin 1833, il assemble enfin les grands dignitaires de l'Etat, leur fait prêter serment à la princesse des Asturies et à la régente Marie Christine et en septembre il expire laissant à l'Espagne la perspective d'une guerre d'extermination.

Les partisans de Marie-Christine, les *Christinos*, représentaient le parti révolutionnaire et anti-religieux de la France, encouragé par la propagaude anglaise. Il n'était pas à présumer que dans un pays comme l'Espagne, ces idées pourraient s'introduire sans provoquer d'énergiques résistances ; ce devait être en petit une nouvelle guerre de la Vendée, et les Basques devaient être les Vendéens de l'Espagne.

Zumala Carregui, le guerilla des grandes guerres de l'indépendance, un des glorieux défenseurs de Sarragosse, fut des premiers à s'élever contre ce changement arbitraire de la constitution de royaume ; il prit bientôt un tel ascendant sur les autres partisans de Don Carlos, qu'on le pria de se mettre à la tête de l'insurrection dans le Nord de l'Espagne.

La tâche était difficile. Don Carlos pouvait à peine compter sur sept ou huit cents défenseurs, mal armés, mal organisés, sans discipline ; et c'est avec ce faible noyau d'hommes, que le chef Carlisle entreprend la défense. Incapable de résister aux armées disciplinées de la Régente, il se jette dans les montagnes et aidé des populations favorables, il entreprend une de ces guerres de *guerillas* si terribles en Espagne.

Présents partout, et partout insaisissables, invisibles, les " Carlises " ne donnent pas un instant de repos à leurs ennemis. Quelques-uns sont pris et impitoyablement fusillés par les " Christinos ; " les femmes et les enfants partagent le sort des soldats, et alors commencent les représailles, et une de ces guerres d'extermination qui font frémir.

Carlises et Christinos cherchèrent à se surpasser en cruauté, des villages furent pillés et livrés aux flammes, et des populations entières furent détruites. Des bandes de mendiants ou de brigands profitèrent des circonstances, soit contre les uns, soit contre les autres, et souvent massacrait indistinctement les partisans de Carlos et ceux de Christine.

Zumala Carregui évitait tout engagement sérieux ; il détruisait ses ennemis en détail ; chaque rocher des montagnes, chaque

défilé cachait un ennemi. Il tint ainsi les armées de la régente en suspens pendant qu'il organisait la sienne.

Ainsi que je l'ai dit, le chef Carlisle avait entrepris la cause du Prétendant, alors qu'elle était presque désespérée ; il eut pendant longtemps à lutter avec quelques centaines d'hommes, contre des généraux qui, comme lui, avaient fait la guerre de guérillas ; il ne pouvait armer ses hommes, qu'avec les armes enlevées à l'ennemi, car la France et l'Angleterre lui étaient hostiles, et cependant après dix huit mois de combats, il pouvait offrir à Don Carlos, une armée de trente mille hommes parfaitement équipée, et un millier de cavalerie bien montée ; douze à quinze mille fusils en réserve et vingt-cinq canons enlevés à la pointe de l'épée.

La fortune penchait évidemment de son côté ; partout vaincus, les Christinos perdaient courage : général après général venait y perdre sa réputation, lorsqu'une balle perdue vint l'arrêter dans sa carrière. Blessé à la jambe, mal soigné par les médecins de la cour du Prétendant, il languit quelques jours et expira le 24 juin 1835. La cause de la légitimité est maintenant perdue ! l'épée du chef n'y est plus ; les discussions se mettent dans les rangs Carlisle, et après des échecs répétés, Don Carlos est contraint de prendre le chemin de l'exil. C'est ce vieillard aux cheveux blancs, que j'ai vu entouré de tant de respect à Naples lors de la procession du St. Sacrement au mois de juin dernier.

.....

Le pays devient maintenant de plus en plus accidenté jusqu'à Vergara où commence la grande montée des Cantabres, montagnes habitées par les Basques proprement dits, les seuls vrais Espagnols, purs de tout sang juif ou arabe.

L'existence de cette race unique, ainsi isolée dans une extrémité de l'Europe, sans aucun rapport de langue ou de mœurs avec les autres nations du monde, est un de ces phénomènes qui ne s'expliquent que difficilement. Encore vivace et forte comme à son origine, elle n'est ni franque, ni slave, ni celtique, ni saxonne : c'est la vieille race des Cantabres, que les Romains ne purent jamais soumettre, et dont les Goths, partout vainqueurs, furent contraints de rechercher l'amitié.

Comme je l'ai dit en parlant de Bayonne, leur langue est la plus ancienne du monde ; leurs mœurs sont sévères au plus haut degré. Fiers, courageux et intelligents, ils ont résisté à toutes les invasions, même aux invasions les plus dangereuses, celles des idées maçonniques et révolutionnaires. Immuables comme leurs

montagnes, ce qu'ils étaient autrefois, ils le sont aujourd'hui, c'est-à-dire aussi éloignés du despotisme que de l'anarchie. La Biscaye est peut-être le pays où les institutions représentatives pourraient le mieux fonctionner, parce que le peuple est bon et sensé, et que son esprit droit et ses instincts d'indépendance, le mettraient en état d'éviter plus facilement les deux grands écueils des gouvernements démocratiques, le gouvernement des masses, ou celui des aristocraties *métallique* ou nobiliaire. On ne craindrait pas cette dernière en Biscaye, car tous ou la moitié au moins des Basques sont nobles ! tous se prétendent les descendants du Roi Pélage.

A un semblable portrait, les progressistes se hâteront de s'écrier qu'ils ont devant les yeux un peuple de rustres, de bigots, ou de rétrogrades ! Qu'ils se détrompent, les Basques sont les plus purs républicains du monde, mais ils comprennent la liberté politique et la liberté individuelle comme elles doivent être comprises, ce qui ferait croire que l'on peut être bon républicain et ne pas être progressiste, de même que l'on peut être parfait monarchiste et aimer la liberté pour tout le monde comme qui que ce soit. L'industrie est développée chez eux à un degré comparativement extraordinaire : les petites villes de San Sebastian, Tolosa et Andoain renferment un nombre considérable d'usines, et surtout de fabriques d'armes. Les progrès de l'agriculture ne sont pas aussi marqués que ceux de l'industrie : les paysans s'en tiennent à leurs anciennes méthodes, prétendant, et peut-être avec raison, que les grands perfectionnements agricoles peuvent convenir aux pays où ils ont été inventés, aux pays de grande propriété, mais non où le petit propriétaire est obligé de lutter contre les montagnes, pour leur arracher quelques morceaux d'une terre cultivable.

La plupart des paysans que nous avons vus sont robustes et bien faits ; les femmes sont belles, fortes, au teint frais ; elles sont de beaucoup plus blanches que leurs voisins de la France ou de l'Espagne.

Nous avons, pour compagnon de coupé, un juge espagnol à opinions politiques un peu exagérées ; il nous donna, cependant, des renseignements très-intéressants et assez impartiaux sur la position du pays et sur ses habitants : "La position politique de ce peuple est aussi très-extraordinaire," nous disait-il, "partie intégrante de l'Espagne, il en est, jusqu'à un certain point, indépendant." Les juntas nationales, qui se réunissent à époques fixes sous un vieux chêne traditionnel, sont à peu près leur seul gou-

vernement, et ils obéissent à leurs maires avec le plus grand respect.

Quoique dévoués à la monarchie espagnol, ils ne veulent pas abandonner un seul de leurs droits ; ainsi, on n'a jamais pu obtenir d'eux de servir dans l'armée espagnole ; mais, en cas de danger pour l'Espagne, la nation entière doit se lever comme un seul homme. Quant à l'administration intérieure, ils veulent être tout-à-fait indépendants du capitaine-général que leur envoie le gouvernement.

Tous ces singuliers privilèges n'étaient pas exclusif à la Biscaye ; presque toutes les provinces avaient les leurs, à peu près comme les anciennes villes impériales du nord de l'Allemagne.

Chose singulière, l'Espagne, que l'on a toujours accusée d'absolutisme, est le pays où les libertés nationales se sont développées le plus promptement et se sont le plus longtemps maintenues. L'Espagne *rétrograde*, l'Espagne des rois absolus a sauvegardé ces privilèges et ces droits populaires ; elle s'est formée du conflit de ces prétentions contradictoires ; il appartenait à l'Espagne du jour de les détruire au nom, sans doute, du droit sacré des peuples !

Les Basques commencent à perdre quelques-uns de leurs privilèges ; ils ne peuvent plus avoir d'armée et, en échange, on leur a donné..... les douanes !

L. R. MASSON.

Terrebonne, 20 janvier 1868.

EN PASSANT PAR OTTAWA.

Lecteur, qui que vous soyez, vous êtes mon ami, vous le serez, ou vous le devriez être.

Cette parodie de deux vers célèbres suffit-elle pour établir entre vous et moi une intimité dont je me propose d'abuser tout à l'heure? Dites "oui," et je vous transporte sans plus de façon à Ottawa, sur les bords fleuris qu'arrosent, tant bien que mal, la chute des Chaudières et la chute du Rideau. Vous y verrez de vos yeux une belle grande jeune ville, qui a un air de santé surabondante, des trottoirs affreusement mal joints, sur lesquels vous rencontrerez pédestrement toute espèce de célébrités, sous forme de gouverneurs, de ministres ou de représentants du souverain peuple; des promenades très-*chic*, des hôtels grouillants de populaire, beaucoup d'amis du Bas-Canada, de bons causeurs,—vous connaissez CARLE TOM,—et soixante douzaines de drapeaux britanniques arborés partout.

C'est entendu, vous venez; bien! Vous y êtes.

* * *

Vous allez m'accompagner, s'il vous plaît. Nous voilà de suite en face du Parlement, au milieu de la foule qui s'y dirige de tous les côtés. L'architecture n'a rien fait en Canada de plus remarquable ni de plus grandiose que ces trois monuments de pierres

pâles, à fenêtres longues et étroites, à tourelles sculptées comme les pièces d'un riche jeu d'échec, à crêtes de fer doré que la photographie a reproduits par milliers. A défaut d'itinéraire bien arrêté, je vous offre le mien, qui consiste à donner un coup-d'œil dans l'intérieur du principal palais, le Parlement proprement dit.

Le chemin s'élève un peu, c'est une miniature des côtes de Québec. Succédant à notre bonne vieille capitale, Ottawa s'est empressée de ne pas l'imiter, sauf dans quelques uns de ses inconvénients : c'est la méthode ordinaire des successeurs de tous grades.

Nous arrivons sous la tour centrale. A ce nom, je vous vois faire un mouvement de frayeur, ne craignez pas, cependant : messieurs les journalistes se sont amusés encore une fois aux dépens du public, il s'écoulera plus que notre existence avant que ce fier pilier prenne des airs penchés et ressemble le moins au tour de Pise ! Restriction faite, toutefois, pour le cas où les feniens auraient la fantaisie de la jeter dans les nuages, au moyen du nouveau fluide qu'ils destinent à la démolition en masse des Canadiens, assez sots pour leur avoir donné du pain et un logis aux jours critiques de la faim et de la maladie.

Mettons que je suis chez moi, et entrez le premier. Le panneau de chêne qui se déplace devant nous est justement assez large pour encadrer nos épaules — vingt-un pouces, mesure réglementaire de l'armée anglaise. Pourquoi, diantre, un si gros et si grand édifice a-t-il une si petite porte ? Faut-il se croire dans une souricière ou penser au gosier d'une baleine ?

Le vestibule est presque vide, moins l'angle de la marchande de pommes. Ces hauts murs blancs sont bien nus ; la rangée de colonnes qui coupe la pièce en deux, me semble embarrassée de se voir là toute seule. Si nous avions des marbres, bustes ou statues, à jucher quelque part, l'endroit s'offrirait de lui-même. Les étrangers se figurent que nous avons trop de place et pas assez de grands hommes. On les croirait sur parole, car, en vérité, dans nos plus belles salles publiques, il règne une désolante absence des nobles souvenirs que provoquent toujours les traits d'un guerrier, d'un législateur, d'un poète ou d'un peintre chers à la nation. Je me figure que la jeunesse ne se plaît à ignorer ses aïeux que parce qu'on ne cherche pas à les lui faire connaître. Avec eux cependant tout n'est pas mort, leurs œuvres sont notre héritage ; l'ingratitude est incompatible avec la possession de ces biens. Il est temps d'y songer : nous qui ne vivons que par le culte de la tradition, il nous faut notre galerie de famille, de gloires nationales. La noblesse des croisades a traversé les âges, ayant l'une de

ses principales sources de valeur et de cohésion dans cet enseignement de race, dans cette science de son histoire que ne possédaient point les autres classes de la société, et que ses ancêtres lui avaient légué, le plus souvent pour unique fortune. En mettant le pied sur le seuil du Parlement Canadien, nous aimerions par exemple à rencontrer des signes manifestes des générations qui y précédèrent la nôtre, et parmi leurs hommes marquants, il conviendrait de choisir pour garde d'honneur, ceux qui combattirent avant l'aurore de nos libertés. La galerie des portraits des Orateurs correspond en partie à cette idée, qui a besoin d'être adoptée plus largement dans la pratique.

En entrant dans les corridors remplis de monde, ne vous découvrez pas. Cette politesse est ici hors de mise. Elle n'est pas même de rigueur en Chambre où chacun reste coiffé comme en pleine rue. On vous permettra de saluer les dames, qui sont partout ici sous prétexte de quête de charité et dont les escarcelles se chargent et se vident aisément; mais si vous rencontrez le membre de votre comté gardez-vous de paraître obséquieux: on vous prendra pour un solliciteur,—triste réputation qui se propage vite, allez! dans un lieu où les aspirants multicolores arrivent tous les jours par centaines. Ayez conscience de votre état, affectez un calme qui n'est pas en vous à la vue du sanctuaire des lois; faites-vous, comme un grand nombre de vos semblables, un piédestal de vertus empruntées, ou couvrez celles qui vous appartiennent du manteau brillant de la vanité, il ne manquera pas de gens qui vous croiront très-digne de leurs égards et qui devant vous s'effaceront des portes avec la prestesse d'une sylphide...

Mais pardon, disparaissez vous-même un instant, c'est Lady Monck en personne, sans étalage et sans cortège, elle n'est en ce palais démocratique entourée que de sa dignité de femme; son rang, son titre d'Excellence lui valent tout juste un fauteuil que le Président a l'habitude de lui faire avancer non loin de lui; du reste, elle entre et sort comme une simple mortelle sans qu'on se dérange et sans qu'on la remarque. Vous n'êtes pas sans savoir non plus que le Gouverneur-Général est privé d'un privilège accordé à peu près au premier venu, celui d'être témoin des délibérations de la Législature. L'esprit de la Constitution veut cela. La présence du Roi ou de son représentant offusquerait la liberté des Communes, où siègent autant de rois qu'il existe de comtés dans le pays. Chaque député étant revêtu du pouvoir souverain pour dicter la loi à ses compatriotes, il ne souffre pas "chez lui" la vivante personnification d'une autre grande autorité, susceptible de lui porter ombrage. Nous sommes loin de Louis XIV,

disant en plein Parlement : " L'Etat, c'est moi ! " Sans avoir en main le fouet de chasse que le monarque français portait poliment le jour de cette affirmation de son autorité, il paraît qu'un gouverneur en chair et en os produirait des effets désastreux sur le moral des sages d'aujourd'hui et que l'équilibre politique s'en ressentirait à un degré extraordinaire. C'est possible. Rappelons-nous la sensibilité phénoménale de la machine parlementaire et inclinons-nous devant la prévoyance qui s'ingénue à lui épargner quelques variations.

Les deux traits suivants vont nous dire jusqu'où s'étend ce principe préventif—sauvegarde des membres dans leurs fonctions et garantie du respect que leur porte l'opinion publique.

Dans le Parlement et dans un rayon d'un mille alentour un membre est inviolable, c'est-à-dire qu'il est hors de l'atteinte de la loi et que la police ne peut lui imposer les mains qu'au cas de contravention flagrante de " l'Acte de mutinerie." La Chambre intervient par l'entremise de son Orateur, ou Président, et juge en dernier ressort ; si le député est coupable, s'il a entaché l'honneur de premier corps de l'Etat, il est expulsé et perd ainsi tous ses privilèges. Les Chambres se montrent excessivement jalouses de leurs prérogatives, qui sont par contre-coup celles du peuple ; plusieurs faits curieux pourraient être cités à ce sujet.

Les délibérations sont censées n'être point entendues par des oreilles profanes. Il n'y a pas trois quarts de siècle que, par haute faveur, on a commencé en Angleterre à admettre quelques visiteurs dans l'enceinte réservée aux séances. Peu à peu, la foule s'y est introduite, mais il reste deux traces remarquables du principe : 1o. les séances débutent à huit clos ; cela dure dix minutes, on ignore communément ce qui s'y passe ; 2o. sur une simple demande d'un député, les gardes font sortir le public des galeries. Ce dernier fait est assez peu ordinaire, il faut qu'il y ait des raisons graves, comme des scènes de désordre ou une trop vive altercation entre les discutants.

* * *

Maintenant, un tour dans la galerie, si vous voulez. La première vue n'offre rien d'imposant. Vous regardez en bas dans une grande salle tendue de serge verte, il y a quantité de pupitres et de gens qui les occupent, parlant, écrivant ou dormant sur leurs fauteuils. Quatre heures de l'après-midi, au mois de mai, et pourtant le

gaz brille de toute sa force ! Si le soleil ne pénètre pas jusqu'ici, la faute en est à ces beaux vitraux qui, suivant l'expression d'un aveugle de mes amis, sont peints de toutes les couleurs... et davantage.

Ce que vous avez de mieux à faire, c'est de ne pas vous occuper des chandelles et de vous abstenir de comprendre les débats. La plupart du temps, il vous serait impossible de distinguer la filière par laquelle s'achemine une loi, une résolution ou n'importe quelle pièce du dossier public. Dans les occasions solennelles, certains débats prennent du relief et vous intéressent, mais c'est l'exception, la Chambre délibère presque toujours comme le fait une assemblée de paisibles échevins, sans prétendre ni les uns ni les autres à la palme de l'éloquence. Un incident ou deux, vite effacés par la gravité des mesures qui les suivent, s'en vont parfois gonfler la hotte d'un chroniqueur embusqué dans la tribune des journalistes ; à cela près, le visiteur est quitte pour ne rien savoir de ce qui se passe devant lui. Le discours que l'on appelle pratique,—genre anglais—y est le plus fréquent et le mieux accueilli. Si vous avez rêvé de Démosthènes ou de Cicéron, réveillez-vous et soyez de votre siècle.

Les membres ne s'interpellent jamais par leur nom, ils y substituent le nom de leur comté, ce qui me remet en mémoire une anecdote déjà vieille de quarante années. C'était à l'époque où l'île d'Orléans formait à elle seule une division électorale et où elle envoyait au Parlement un député attaqué de la manie de parler à tout propos, nonobstant les invitations au silence que ses collègues lui réitéraient incessamment pour cause majeure. Un jour que dans une de ces escapades, il venait d'en désigner plus de dix par leurs petits noms de famille, l'un d'eux se lève et demande que "la Chambre fasse les frais d'acheter une carte du Canada à l'usage de l'honorable membre qui représente le comté des fromages raffinés"...

L'île d'Orléans jouissait alors du monopole de cette industrie, en si bonne odeur chez la plupart de nos gourmets. Son représentant sut répondre au sarcasme par un silence d'or, il ne desserra plus les lèvres durant la session.

Malgré le ridicule qui s'attache à cette catégorie de fâcheux, le Parlement en subit ça et là quelques-uns. La presse a beau les immoler vingt fois en six semaines, ils reparaisent toujours plus tenaces que jamais et deviennent de véritables fléaux pour ceux qui sont contraints de les endurer. Les parleurs qui employent une heure ou deux à redire sept ou huit fois la même ariette en des termes ou vagues ou maladroits, vont de pair avec ceux qui res-

sassent les discours d'autrui ou qui nous forcent à écouter le motif qu'ils exécutent sur leur mirliton à la suite des savants musiciens qui les ont précédés. L'étranger se figure difficilement l'immense ennui qui s'empare de l'âme après un mois de ce régime.

La chance d'écouter un solide discours est devenue rare. Il n'est guère possible d'en prévoir l'événement, et comme pour l'attendre, il faudrait risquer trop gros jeu de patience, on a fini par n'y plus compter. La monotonie inévitable qui en résulte attire le sommeil jusque sur les paupières des heureux habitants de ce temple. On laisse dormir copieusement ceux qui cèdent au besoin de se reposer sur les lauriers de leurs collègues, l'on se borne à les réveiller pour voter. L'histoire rapporte que M. X. député, fervent admirateur de son chef de file, M. Bourdages, s'était laissé vaincre par le discours d'un adversaire de celui-ci, — des profondeurs de son fauteuil il ronflait avec l'insouciance d'une basse d'orgue. Réveillé en sursaut au moment où le vote était terminé, il réclame le droit de s'inscrire au scrutin, mais incapable de se prononcer sur la question, il se déclare honnêtement prêt à "chopiner, comme de coutume, avec M. Bourdages." Là-dessus, hilarité des deux côtés de la Chambre.

"J'opinerais" était une manière de s'exprimer que M. Bourdages affectionnait particulièrement. Son disciple avait-il confondu le sens des deux mots, ou la langue lui avait-elle fourchée? A cet égard la vérité est perdue au milieu de ténèbres aussi épaisses que celles de la rue Sussex lorsque la lune est en congé.

* * *

S'il était donné aux gens qui envient le sort des ministres de les suivre durant une semaine, au temps de la session, il y a bien à parier que la plupart s'en retourneraient au foyer domestique avec quelques illusions de moins et un ferme propos de ne plus remettre les pieds dans cette galère. Un travail énorme et une assiduité exemplaire sont en premier lieu les attributs d'un ministre. Il doit tout savoir parcequ'on lui demande toujours quelque chose d'inattendu. Il faut qu'il soit à tout le monde à la fois et à personne. Il ne lui est pas permis de faire subir un moment de mauvaise humeur à la multitude qui frappe à sa porte, amenée des quatre coins de la Confédération par des circonstances nées d'hier, dont la moindre deviendra peut-être demain l'écueil où se brisera sa popularité. Le travail de son cabinet est une corvée des plus fatigantes; et pourtant ce n'est rien auprès de la besogne qu'il se

ménage dans les comités, dans les réunions de l'exécutif et dans les débats du parlement. Il est assez rare que dans un comité il n'y ait pas un ministre, celui dont les fonctions se rattachent davantage à l'objet que poursuit ce comité. Le comité, c'est l'école des mille questions qui se croisent dans les journaux et sur les hustings, mais qui n'y sont qu'accidentellement exposées sans voile. En général, un ministre ou un député qui prend largement part aux travaux des comités se signale sans efforts dans une foule de discussions soudaines où chacun est pris au dépourvu d'argument. Le prestige étonnant que l'un des hommes politiques les plus considérables du jour s'est acquis par sa fermeté et par une science qui semble ne devoir jamais s'épuiser vient en ligne droite de cette source.

Ce n'est pas à tort que les Espagnols ont surnommé les sièges ministériels "les bancs de douleur." Point d'accusé mis sur la sellette qui subisse à doses répétées pareille somme de tortures morales. Chaque séance apporte son contingent d'inquiétantes péripéties ; autant de coups de dé sur lesquels se fixe la base fragile du pouvoir parlementaire—la popularité. L'œil et l'oreille au guet, le ministre étudie les attitudes, scrute les discours, commente au vol les démarches des bataillons ; c'est un capitaine qui voit à tout et qui sent sa perte accourir par la première brèche ouverte à l'ennemi "rôdant autour de lui pour le dévorer." Le danger surgit par derrière comme par devant, un ami trop zélé ou timide sont à craindre l'un et l'autre, ils peuvent faire rater à l'heure décisive la mesure la mieux préparée et qui aurait trouvé grâce même devant l'opposition. Le ministère responsable n'est pas, on s'en aperçoit, un vain mot, à l'instar de tant de choses politiques. Il est permis de croire que l'homme sur qui retombe le poids d'un projet de loi, d'où peut dépendre la débandade de la majorité et la retraite du ministère, n'est pas précisément sur un lit de roses. S'il est heureux, le malheureux ! c'est peut-être après une victoire où son patriotisme lui rend témoignage d'une bonne action accomplie. Privé de cette récompense, il se trouverait dans une situation peu enviable assurément. Bref, une mémoire bien meublée, de la vigueur dans la discussion, du courage dans des périls incessants, la connaissance des tempéraments qui l'environnent, voilà la trempe d'un ministre.

* * *

Un écrivain européen a fait un livre qui porte pour titre " Voyage autour de la Chambre des Députés." Je n'ai pas le dessein d'aller

aussi loin, je m'arrête ici. Mais puisqu'en somme, j'ai commis l'un de ces articles que l'on veut bien appeler *chronique locale*, je réclame le droit de le terminer suivant la formule, par le mot de la fin :

Vers 18... après que le parlement eut été dissout par le gouverneur, à la suite de différends irrémédiables survenus entre l'Angleterre et les Canadiens-Français, le peuple ayant eu à se prononcer de nouveau, un comté du Bas-Canada avait fourni au parti national un député doué d'une force musculaire maintes fois éprouvée dans les rixes des villages où les Anglais osaient donner signe de vie en temps d'élection. Peu après, l'Honorable L. J. Papineau eut occasion de prononcer un de ses terribles discours qui remuaient le pays comme le feu d'un volcan ; arrivé à la péroraison il fit un appel énergique aux Canadiens-français et défia l'Angleterre de parvenir à nous gouverner en foulant nos droits aux pieds, etc. Il n'avait pas fini que notre député, rajustant sa ceinture, s'avance en brandissant un poing gros comme la tête d'un enfant, et, tout frémissant, se campe au-près de l'orateur : " M. Papineau, dit-il, le gouverneur nous a *cassés*, mais les morceaux sont bons ! vous me direz quand il faudra taper..."

M. Papineau ne put achever son discours. Cette sortie bouffonne l'emportait sur les émotions patriotiques qu'il avait suscitées—tant il est vrai que chez l'homme un éclat de fou rire tient plus de place que bien des sentiments sérieux.

BENJAMIN SULTE.

Ottawa, 20 Mai 1868.

BIBLIOGRAPHIE.

Considérations sur les lois civiles du Mariage, par Désiré Girouard, B. C. L., avocat.
Montréal, typographie du *Nouveau Monde*, 1868. Brochure in-8 de 43 p.

Tel est le titre d'une série d'articles publiés d'abord dans le *Nouveau Monde*, et que l'auteur a ensuite réunis pour en former une brochure pleine d'érudition et nourrie d'idées, suivie de l'appréciation qui en a été faite dans le journal et dont je veux ici me servir.

Comme je l'ai dit ailleurs, le travail de M. Girouard continue habilement la démonstration d'une thèse qui rentre parfaitement dans mes idées et dont la réalisation aurait, dans un certain ordre de choses, de grandes conséquences.

Il se fait, en effet, depuis quelques années, en Bas-Canada, un mouvement important qui ne peut échapper aux regards d'un observateur attentif. Pour ma part, je suis heureux de le signaler dans un moment où il vient de s'affirmer avec une grande force. D'excellents esprits, remplis d'une idée dont on ne saurait trop louer l'à propos, s'efforcent avec un zèle éclairé de rapprocher des principes de l'Eglise catholique, nos institutions, notre jurisprudence et nos lois. Plusieurs, particulièrement, se sont attachés à démontrer qu'il n'y a pas, entre les préceptes rigoureux du droit canon et le texte de notre législation, autant de désaccord que certains orateurs, certains écrivains, et d'autres, l'affirment emphatiquement dans un but facile à découvrir ; que, bien plus, il existe ordinairement entre la loi ecclésiastique et la loi civile une harmonie qu'on ne devrait jamais oublier. Cette harmonie, si favorable au paisible développement de la paix et du

bien-être populaires, ne peut pas étonner, lorsqu'on songe qu'il fût un temps, dans l'ancienne monarchie française, où le droit canon était la base de la législation du royaume, et que la conservation de cette même législation a été garantie aux Canadiens par des traités solennels. Cependant, quelque rationnelle que paraisse cette vérité, envisagée de cette manière, plusieurs ont pu la méconnaître, et l'ont de fait oubliée, dans des circonstances qu'ils ont déjà regrettées ou dont ils seront heureux un jour de réparer les dangereux résultats.

Les questions matrimoniales, par leur double et intime relation avec la religion et les lois civiles, ont toujours fourni un sujet abondant de discussion. Trop souvent, malheureusement, on s'est écarté dans ces conflits d'opinions des idées saines de l'Eglise, pour se laisser aller à certains principes gallicans, qui, en revêtant l'Etat d'un droit qu'il n'a pas et qu'il ne peut avoir, sapent efficacement le mariage par sa base. Ces principes dangereux qui ont emprunté leur nom à la France, où ils ont autrefois pris naissance, se manifestent même dans certaines lois de cette ancienne monarchie, faites en apparence pour sanctionner les lois canoniques, leur donner effet civil, et protéger l'Eglise dans ses relations avec le temporel ; mais dont l'effet incontestable et le but caché est d'asservir l'Eglise à l'Etat et de donner à ce dernier, sur les choses religieuses, une prédominance coupable. Cette pensée malheureuse, qui n'a pas peu contribué aux maux qui ont affligé la France, perce même dans l'ordonnance 1606 que cite M. Girouard. Le roi y déclare bien que " les causes concernant les mariages appartiennent à la connaissance et juridiction des juges d'église ; " mais c'est " à la charge de garder les ordonnances, " c'est-à-dire d'observer des lois qui peuvent bien être bonnes en elles-mêmes, mais qui procèdent d'une puissance qui n'a pas de contrôle à exercer sur ces sujets. Cependant, si les lois rigoureuses du droit canon ont eu, même dans notre pays, des adversaires acharnés, hâtons-nous d'ajouter qu'elles ont aussi trouvé dans une école d'écrivains, auxquels l'âge seul manque pour posséder une plus grande autorité, des défenseurs non moins dévoués, non moins forts et beaucoup plus convaincus. En travaillant à défendre, sans compromis et sans mélange, le caractère sacramentel du mariage avec toutes les notes que lui donne l'Eglise ; en s'efforçant de démontrer que ce caractère et ces notes lui étaient déjà accordés par nos lois ; en faisant voir qu'un accord presque complet régnait sur ce point avant le Code, entre les deux législations bien comprises, ils ont rendu un service signalé au peuple qui ne saurait oublier cette grande vérité enseignée par le catéchisme, que le mariage est un des sept sacrements de la loi nouvelle.

La publication du Code Civil a ouvert une nouvelle carrière à ces travaux sérieux ; elle a aussi malheureusement fait naître de nouvelles espérances chez ceux qui voudraient voir l'Etat remplacer Dieu dans la famille. C'est,

sans doute, grâce à cette pensée, qu'on a entendu des personnes proclamer la sécularisation du mariage en Bas-Canada sous le droit nouveau.

Parmi tous ceux qui ont travaillé avec plus d'éclat à démontrer la fausseté de ces affirmations et à faire briller l'accord désirable entre les lois de l'Eglise et celles de l'Etat, l'écrivain dont la brochure m'a inspiré ces lignes occupe une place distinguée.

Sur la question capitale qu'il a traitée, je l'ai déjà dit, je me rallie complètement à ses principes, comme on a pu le voir dans une des dernières livraisons de ce recueil, ¹ et je crois qu'il a habilement prouvé que le Code Civil du Bas-Canada n'a, sur ce point, apporté aucun changement à la grande règle du Concile de Trente, la règle qui exige pour la validité du mariage la présence du propre curé des parties. Cependant, en traitant ce sujet principal, M. Girouard a abordé certaines questions incidentes sur lesquelles j'ai déjà fait mes réserves, et qui, quoique secondaires dans son travail, n'en sont pas moins en elles-mêmes d'une haute importance.

Après avoir examiné les événements historiques qui ont pu modifier notre législation, avoir passé en revue les difficultés soulevées par l'octroi de certains pouvoirs aux ministres protestants en fait de mariage, avoir étudié les questions relatives aux mariages mixtes, aux mariages des prêtres et à la mort civile, aux mariages entre parents, au divorce à l'étranger, etc., M. Girouard tire de toutes les savantes considérations auxquels l'a conduit l'étude de son sujet, les conclusions suivantes :

" Le mariage des catholiques doit être célébré : 1o en face de l'Eglise; 2o par le propre curé des parties; 3o après publication ou dispense de bans; 4o enfin, il ne doit exister aucun empêchement non dispensé par leur évêque.

" Le mariage des protestants doit aussi être célébré par leur propre ministre; il doit être célébré publiquement, après publication de bans, suivant les usages de chaque congrégation; une licence de mariage dispense de toutes ces formalités; il suffit alors qu'il soit célébré par le ministre des parties, sans autre forme.

" Le mariage mixte a lieu conformément à ces règles, suivant qu'il est célébré par le prêtre ou ministre de l'une ou l'autre des parties.

" Le mariage des personnes dans les ordres sacrés ou des religieux morts civilement est aussi nul.

" Il en est de même du mariage célébré à l'étranger en fraude de nos lois.

" Le divorce obtenu à l'étranger est aussi nul en Canada.

" Une licence de mariage n'est valable qu'entre les mains des protestants.

" Quant aux catholiques qui abjurent, il est évident que le mariage qu'ils contracteraient immédiatement après, suivant le rituel de leur nou-

¹ Avril, 1868.

velle profession religieuse, est valide. Il en serait peut-être autrement, si l'abjuration n'était pas sincère. Le tribunal devra sans doute avoir égard aux circonstances."

Ces conclusions semblent conformes aux préceptes du droit canon, et je suis heureux de dire que M. Girouard les a établies sur des arguments très-forts. Toutes découlent de ce grand principe que le mariage est un sacrement. Cette vérité jette une vive lumière sur le sujet ; une fois admise, il est facile de comprendre que les causes matrimoniales appartiennent aux juges d'église, et que, même en Canada, ce ne serait pas adopter une procédure inconsistante avec les principes de notre droit, soit public, soit privé, que de référer, comme l'a fait le juge Polette, dans la cause de Vaillancourt vs. Lafontaine,¹ les causes dans lesquelles est attaquée la validité du lien conjugal, à l'autorité épiscopale dont relèvent les parties. Il n'est que logique de dire que l'autorité qui a établi ce lien doit aussi être celle qui le brise ou plutôt qui déclare qu'il n'a jamais existé.

C'est aussi en vertu de ce principe que je ne puis admettre l'exactitude de la remarque faite incidemment par M. Girouard en disant " qu'en France, en Angleterre et aux Etats-Unis... le mariage peut être contracté devant un officier purement civil, qui n'est revêtu d'aucun caractère religieux." ² De tels mariages ne sont pas des mariages, ils ne sont que des concubinages ; et les évêques, en France, n'ont jamais cessé d'enseigner que les catholiques doivent faire célébrer leur mariages devant leurs curés, même et surtout après l'accomplissement de la formalité civile prescrite par le Code Napoléon. L'Etat prétend bien, sans doute, avoir le droit de marier ses sujets, de même qu'il réclame le pouvoir d'établir des empêchements dirimants au mariage ; mais l'Eglise condamne ces deux propositions, et un écrivain catholique ne saurait les approuver. L'Etat n'a qu'un droit, en fait de mariage, et c'est le seul qui relève de sa puissance, le droit de régler les effets civils du mariage.

Du reste, je ne prétends pas que M. Girouard professe dans ses articles la doctrine que je viens de condamner. Son intention paraît avoir été uniquement de constater l'existence d'un fait déplorable en France, en Angleterre et aux Etats-Unis ; mais comme il n'a pas exprimé de désapprobation complète, j'ai cru juste de rapporter ce que je crois être la vraie doctrine sur ce sujet.

En continuant de repasser attentivement le travail de M. Girouard, on trouve qu'il expose bien la loi du mariage sous la domination française, et qu'il définit exactement la situation au moment de la cession. Il a raison de dire que les lois françaises furent conservées, et c'est justement dans ce

¹ 11 L. C. Jurist, p. 305.

² § I.

fait unique, que je vois le plus fort argument en faveur de la thèse de M. Girouard, que le curé est seul compétent à célébrer le mariage de ses paroissiens. Il avait ce droit exclusif avant la conquête; rien n'est venu lui enlever à ce moment; les lois spéciales faites à cette époque en faveur des ministres protestants n'ont eu d'autre effet que de leur donner, sur leurs coreligionnaires, les droits possédés par les prêtres catholiques sur leurs paroissiens. Pour ma part, je n'oserais donner à ce texte de l'acte de Québec: "*Le clergé de la dite église (catholique) peut tenir, recevoir et jouir de ses droits et dus accoutumés, eu égard seulement aux personnes qui professent la dite religion,*" toute l'importance que lui accorde M. Girouard pour montrer qu'on a conservé aux curés le droit exclusif de marier leurs paroissiens; j'ai toujours cru que ce texte s'appliquait aux redevances décimales et autres du même genre. Mais, quoiqu'il en soit, c'est là une question de détail, et je suis parfaitement d'accord avec M. Girouard sur la proposition qu'il développe.

M. Girouard parle dans diverses parties de son travail des ordinations faites par l'église anglicane; dans certains endroits spécialement, on lit: "Nous voyons toutes les églises du pays, à part l'église de Rome et celle d'Angleterre, qui seules font des ordinations, etc."¹ Ailleurs: "Le pouvoir des ministres de l'église de Rome ou d'Angleterre, découlant de leur ordination épiscopale, est attaché non pas à la congrégation qu'ils desservent, mais à leur personne, etc."²

Ces rapprochements sans commentaires, ces juxtapositions des prêtres catholiques et des ministres ordonnés, semble donner à entendre que l'auteur les met sur le même pied, et qu'il leur reconnaît à tous une égale participation au sacrement de l'ordre. Telle n'est pas sans doute la pensée de M. Girouard; aussi je ne fais que signaler ces passages à son attention. Aucun catholique ne saurait admettre que les ministres anglicans soient revêtus du caractère sacré du prêtre; d'abord, parce que ces derniers ne considèrent pas l'ordre comme un sacrement; et ensuite, parce que leurs évêques ont perdu la succession apostolique.³

Sur la question du mariage des prêtres et des personnes engagées dans la profession religieuse, M. Girouard a courageusement exprimé ce qui a toujours été, ce qui est, et ce qui sera toujours, je l'espère, la loi du Bas-Canada. Les mariages que des religieuses ou des prêtres essaieraient de contracter, même après l'apostasie, seraient radicalement nuls. Le Code, sans être bien formel, l'est cependant assez pour ne pas pouvoir autoriser

1 § VI, p. 12.

2 § VII, p. 13.

3 On peut voir sur ce sujet un intéressant et savant article de M. l'abbé Ouellet, intitulé: *Le Ritualisme en Angleterre*, dans la *Revue Canadienne*, livraison de janvier 1868.

d'autre interprétation que celle-là. On sait que certaines religieuses, seules, en Bas-Canada, sont mortes civilement ; ce sont les Dames de l'Hôtel-Dieu de Montréal et de Québec, et les Ursulines de Québec et des Trois-Rivières. Nos ordres religieux d'hommes ne tombent pas sous cette loi, c'est une lacune que M. Girouard a signalée, et que le Code n'aurait pas dû laisser.

Je ne saurais me dispenser de joindre mes reproches à ceux qu'adresse M. Girouard aux codificateurs, d'avoir bien malheureusement changé l'ancienne loi au sujet du pouvoir que possède le Souverain Pontife de dispenser de certains empêchements prohibitifs, comme l'affinité entre beau-frère et belle-sœur, neveu et veuve de l'oncle. L'effet de cette regrettable modification sera de donner au peuple, dans certaines circonstances, le spectacle immoral de deux personnes liées l'une à l'autre par les liens du mariage, aux yeux de l'Eglise, et vivant en concubinage devant la loi civile ; de pères et mères de famille qui auront des enfants légitimes suivant une législation, et bâtards suivant l'autre. Des cas analogues existent déjà dans ce pays, et probablement il en existera toujours. Cependant les tribunaux n'ont jamais encore été appelés à les apprécier ; espérons que la loi sera changée avant que la jurisprudence ait à se prononcer sur des espèces si propres à nuire aux sentiments d'honneur, de respect, d'amour conjugal et filial sur lesquels repose le bonheur des familles.

Il est également regrettable que les codificateurs n'aient pas profité de cette refonte de nos lois, pour établir une complète uniformité entre les lois de l'Eglise et celles de l'Etat, au sujet du mariage des mineurs. On le sait, ces mariages, aujourd'hui, sont nuls devant la loi civile et valides devant la loi ecclésiastique, quoique coupables, lorsqu'ils sont contractés sans le consentement des parents ou de ceux qui les remplacent. Cette différence est déplorable, et les motifs sur lesquels s'appuient les lois civiles ne m'ont jamais paru bien forts.

En terminant son travail, M. Girouard exprime le vœu que le gouvernement fédéral, à qui, sous la Confédération, appartient exclusivement le droit législatif sur le mariage, donne son attention à quelques unes des déficiences qu'il a signalées dans le Code sur ces sujets importants, afin de rassurer les esprits touchant certains points controversés. Quant à moi, mes vœux iront plus loin, sans peut-être dépasser ceux que forme secrètement l'auteur.

Le dernier Concile Provincial a aussi exprimé un vœu analogue et les Pères ont vu dans notre législation matrimoniale plusieurs changements qui seraient bien désirables.

Certaines modifications semblent nécessaires dans la législation matrimoniale contenue au Code Civil du Bas-Canada. C'est bien, qu'on fasse ces amendements, pourvu qu'on n'oublie pas, en les préparant, qu'il est d'une importance incontestable pour la paix de la société, pour l'uniformité de la législation, pour le repos des familles et même pour l'honneur des

personnes, qu'un accord parfait existe entre les lois de l'Eglise et celles de l'Etat, afin que le spectacle immoral que je signalais plus haut d'un homme innocent devant les uns et coupable devant les autres, d'un grand crime, ne se présente plus devant le public canadien. Cette harmonie, si désirable à tous égards, ne peut être amenée d'une manière permanente et équitable, qu'en revenant à la rigoureuse sévérité et aux principes immuables de l'Eglise catholique, en qui seule on trouve toujours et partout la paix, la justice, la charité et la protection des mœurs.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.
